



CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA

Le mercredi 31 janvier 2018

10 h

salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa

PROCÈS VERBAL 63

Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa s'est réuni le mercredi 31 janvier 2018 à 10 h à la salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa.

Le maire Jim Watson préside l'assemblée et demande au Conseil de participer à un moment de réflexion

HYMNE NATIONAL

L'hymne national est interprété par la West Ottawa Ladies Chorus.

ANNONCES/ ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

RECONNAISSANCE - PRIX DE BÂTISSEUR DE LA VILLE DÉCERNÉ PAR LE MAIRE

Le maire Jim Watson décerne le Prix de bâtisseur de la Ville à M. Albert Tang, ancien membre des conseils d'administration de la Chinese Community

Association et de la Chinese Building Association. M. Tang est membre de la Free Mason Association et a été directeur du Comité du projet de porte d'entrée du quartier chinois d'Ottawa, veillant à ce que ce projet de construction soit un succès. Il s'est d'ailleurs rendu en personne à Beijing pour obtenir du matériel.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA VILLE PAR LE MAIRE WATSON

MOTION NO 63/1

Motion du conseiller Mark Taylor
Appuyée par la conseillère Marianne Wilkinson

IL EST RÉSOLU QUE l'allocution prononcée par le maire à la réunion du Conseil municipal du 31 janvier 2018 soit annexée au procès-verbal de la réunion du Conseil tenue aujourd'hui.

ADOPTÉE

APPEL NOMINAL

Tous les membres sont présents, sauf le conseiller B. Monette.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux régulier de la réunion du Conseil municipal du 13 décembre 2017.

CONFIRMÉ

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES

La déclaration d'intérêt par conseiller R. Chiarelli se trouve au point 2 de l'ordre du jour, « Règlement municipal – 325, 327 et 333, chemin de Montréal, 334, rue Montfort et 273, avenue Ste-Anne ».

COMMUNICATIONS

La Ville a reçu les communications suivantes.

Association des municipalités de l'Ontario (AMO) :

- Nouveau Règlement sur la planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale
- Remaniement ministériel provincial
- Annonce de l'établissement d'un fonds de 26 millions de dollars pour la revitalisation des rues principales

Autres communications reçues :

- Ontario Good Roads Association — Demande d'aide pour la réforme du processus d'évaluation environnementale municipale de portée générale

ABSENCES

Le conseiller B. Monette a prévenu qu'il serait absent de la réunion du 31 janvier 2018.

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

MOTION NO 63/2

Motion du Councillor S. Blais
Appuyée par le Councillor T. Nussbaum

Que le rapport no 57 du Comité de l'urbanisme et le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé «Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences d'explication aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire à la réunion du Conseil du 13 décembre 2017», soient reçus et examinés.

ADOPTÉE

RAPPORTS DES COMITÉS

RAPPORT NO 57 DU COMITÉ DE L'URBANISME

1. MODIFICATIONS AU PLAN OFFICIEL ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – PRÉ ROCHESTER

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

1. Que le Conseil :
 - a. adopte la modification au Plan officiel permettant d'attribuer à une partie du pré Rochester la désignation de secteur urbain général, comme l'expose en détail le document 1;
 - b. adopte la modification au Règlement de zonage permettant d'attribuer à deux emplacements du pré Rochester donnant sur le chemin Richmond la désignation de zone de rue principale traditionnelle TM [xxx] – h et d'attribuer au reste du pré Rochester la désignation de zone de parc et d'espace vert O1[xxx], comme l'expose en détail le document 2.

REPORTÉ à la réunion du Conseil du 14 février 2018 par la motion suivante :

MOTION NO 63/3

Motion de la conseillère Jan Harder
Appuyée par le conseiller Jeff Leiper

IL EST RÉSOLU QUE l'examen du point 1 à l'ordre du jour 63 du Conseil municipal, « Modifications au Plan officiel et au *Règlement de zonage* – pré Rochester », soit reporté à la réunion du Conseil du 14 février 2018.

ADOPTÉE

2. RÈGLEMENT MUNICIPAL – 325, 327 ET 333, CHEMIN DE MONTRÉAL, 334, RUE MONTFORT ET 273, AVENUE STE-ANNE

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le conseiller Rick Chiarelli déclare un possible intérêt pécuniaire, réputé indirect, concernant le point 2 à l'ordre du jour 63 du Conseil municipal « Règlement municipal – 325, 327 et 333, chemin de Montréal, 334, rue Montfort et 273, avenue Ste-Anne », car sa fille travaille pour Les Bergers de l'espoir, un organisme situé dans la même tranche de financement que l'Armée du Salut (le demandeur faisant l'objet du rapport abordé ici) et dont les activités pourraient être touchées par les changements associés à la demande, si elle est acceptée. Le conseiller Chiarelli ne participe pas aux discussions ni au vote concernant ce point.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Conseil approuve les critères spécifiques à l'examen d'une demande de dérogation mineure effectuée par le Comité de dérogation et visant les 325, 327 et 333, chemin de Montréal, le 334, rue Montfort et le 273, avenue Ste-Anne, comme l'explique en détail le document 2.

ADOPTÉE avec la dissidence du conseiller M. Fleury.

3. MODIFICATION AU PLAN OFFICIEL ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 1026, 1038, 1040, 1050 ET 1054 CHEMIN HUNT CLUB

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ, TELLES QUE MODIFIÉES

Que le Conseil approuve :

- 1. une modification du Plan officiel, Volume 2a, ancienne Ville d'Ottawa, 4.0 – Hunt Club, en incorporant des politiques propres à des emplacements pour les 1026, 1038, 1040, 1050 et 1054, chemin Hunt Club en ce qui concerne les**

utilisations résidentielles, institutionnelles et commerciales permises comme indiqué dans le Document 2;

- 2. une modification au Règlement de zonage 2008-250 pour les 1026, 1038, 1040, 1050 et 1054, chemin Hunt Club afin d'intégrer une zone d'utilisations polyvalentes générale avec une hauteur de bâtiments allant jusqu'à 26 mètres et un taux de stationnement réduit pour la construction d'une maison de retraite et d'un hôtel, comme indiqué dans le Document 2;**
- 3. que le document 3, Détails du zonage recommandé, du rapport ACS2018-PIE-PS-0013, soit modifier par l'ajout du texte suivant après la section 2. c :**
 - d. Qu'une disposition d'aménagement différé soit ajoutée au zonage, afin de permettre l'aménagement de l'hôtel tout en limitant l'utilisation résidentielle pour l'aire d'habitation projetée, cette disposition devant être levée moyennant l'acceptation d'une étude de la circulation confirmant l'absence d'impact de l'immeuble d'habitation sur le fonctionnement du réseau routier et ce, à la satisfaction du directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique.**
- 4. qu'aucun autre avis ne sera donné aux termes du paragraphe 34(17) de la Loi sur l'aménagement du territoire.**

ADOPTÉES avec la dissidence des conseillers R. Brockington, D. Deans, et K. Egli.

4. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 737, CHEMIN SILVER SEVEN ET 15, PLACE FRANK-NIGHBOR

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ, TELLES QUE MODIFIÉES

Que le Conseil approuve :

1. **une modification au Règlement de zonage 2008-250 pour le 737, chemin Silver Seven et le 15, place Frank-Nighbor afin de permettre les utilisations liées au commerce de détail, comme indiqué dans le document 2;**
2. **que la superficie maximale d'un lieu de culte comme utilisation permise soit limitée à 500 mètres carrés; et**
3. **qu'aucun nouvel avis ne soit donné en vertu du paragraphe 34(17) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.**

ADOPTÉES

5. MOTION – ZONAGE D'INCLUSION – SOUMISSION DU RÈGLEMENT PROPOSÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET AU MINISTÈRE DU LOGEMENT DE L'ONTARIO

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Que le Conseil prenne acte de recommandation du rapport suivante présentée par le Comité de l'urbanisme :

1. **Que le Conseil approuve les commentaires à transmettre aux ministères des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario au sujet de leur projet de règlement sur le zonage d'inclusion, lesquels sont énoncés ci dessous et sont détaillés dans le document technique du personnel joint en annexe A à la présente motion :**
 - a) **Que le règlement s'accompagne d'un autre règlement sur le zonage d'inclusion qui traite des logements locatifs;**
 - b) **Que le gouvernement provincial tienne compte des investissements et des incitatifs municipaux actuels qui encouragent la construction de logements abordables, et qu'il revoie l'obligation pour les municipalités de compenser 40 % des coûts au**

moyen d'incitatifs spécifiés, puisqu'elle ferait obstacle à leurs programmes actuels;

- c) Que le gouvernement provincial accorde aux municipalités des fonds qui compenseraient les coûts de mise en œuvre du règlement;**
 - d) Que les municipalités puissent prendre des décisions concernant des dispositions importantes comme les pourcentages obligatoires de logements abordables, les restrictions relatives aux logements à l'extérieur de l'exploitation et les modèles de partage du produit relatif à la valeur nette réelle.**
- 2. Que le Conseil demande au greffier municipal et avocat général d'envoyer une lettre aux ministères des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario en y joignant la présente motion et le document technique du personnel (annexe A) pour qu'ils en prennent connaissance.**
- 3. Que le Conseil demande au directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique ou à son représentant d'effectuer un suivi auprès du Ministère sur toute autre question technique ou de procédure, de continuer à lui faire part des répercussions possibles, de tenir compte des nouvelles dispositions législatives sur le zonage d'inclusion dans les études et les examens à venir sur le sujet, notamment la révision de la zone R4 et la préparation du prochain Plan officiel, ainsi que de faire rapport au Conseil et au Comité de l'urbanisme s'il y a lieu.**

La motion de remplacement suivante est présentée au Conseil :

MOTION NO 63/4

Motion du conseiller J. Leiper
Appuyée par la conseillère J. Harder

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa est résolue à continuer de travailler à la fois avec le secteur privé et le secteur sans but lucratif pour construire des logements

abordables, en vue d'atteindre les objectifs de son Plan officiel et de son Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa mène des programmes ayant pour but de favoriser la construction de logements abordables grâce à un financement municipal et à des incitatifs financiers;

ATTENDU QUE la *Loi de 2016 sur la promotion du logement abordable* a été présentée à l'Assemblée législative de l'Ontario le 14 septembre 2016 et a reçu la sanction royale le 8 décembre 2016;

ATTENDU QUE cette loi habilite le ministre des Affaires municipales à proposer des règlements sur le zonage d'inclusion en application de la *Loi sur l'aménagement du territoire*;

ATTENDU QUE les ministères des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario ont publié un projet de règlement le 18 décembre 2017 et recueilleront les commentaires du public jusqu'au 1^{er} février 2018;

ATTENDU QUE le zonage d'inclusion vise à permettre aux municipalités de demander la construction de logements abordables dans des zones ciblées, comme des lieux d'aménagements axés sur le transport en commun;

ATTENDU QUE, comme le décrit la note envoyée par le directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique aux membres du Conseil le 22 janvier 2018, le personnel a étudié le projet de règlement et a relevé certains points à traiter pour permettre au Conseil de tirer le meilleur parti des dispositions sur le zonage d'inclusion en vue d'améliorer substantiellement le parc de logements abordables à Ottawa, notamment ce qui suit :

- **Le projet de règlement ne s'applique qu'aux nouvelles copropriétés et maisons destinées à la vente, et non au secteur locatif, lequel représente une part importante des besoins en logements abordables à Ottawa;**
- **Les municipalités ne pourront se permettre de compenser 40 % des coûts associés à l'abordabilité des logements au moyen des incitatifs spécifiés, et cette exigence entrera en concurrence avec d'autres objectifs municipaux cruciaux, notamment la disponibilité des fonds réservés aux logements abordables grâce aux redevances d'aménagement;**
- **Le projet de règlement crée des besoins de mise en œuvre et d'administration potentiellement lourds, complexes et coûteux;**

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve les commentaires à transmettre aux ministères des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario au sujet de leur projet de règlement sur le zonage d'inclusion, lesquels sont énoncés ci-dessous et détaillés dans le document technique du personnel joint à la présente motion, à la nouvelle annexe A :

- a) Que le règlement s'accompagne d'un autre règlement sur le zonage d'inclusion qui traite des logements locatifs;**
- b) Que le gouvernement provincial tienne compte des investissements et des incitatifs municipaux actuels qui encouragent la construction de logements abordables, et qu'il revoie l'obligation pour les municipalités de compenser 40 % des coûts au moyen des incitatifs spécifiés, puisqu'elle ferait obstacle à leurs programmes actuels;**
- c) Que le gouvernement provincial accorde aux municipalités des fonds qui compenseraient les coûts de mise en œuvre du règlement;**
- d) Que les municipalités puissent prendre des décisions concernant des dispositions importantes, notamment sur les pourcentages obligatoires de logements abordables, les restrictions relatives aux logements à l'extérieur de l'exploitation et les modèles de partage du produit relatif à la valeur nette réelle.**

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil demande au greffier municipal et avocat général d'envoyer une lettre aux ministères des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario en y joignant la présente motion et le document technique du personnel (nouvelle annexe A) pour qu'ils en prennent connaissance; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil demande au directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique ou à son représentant d'effectuer un suivi auprès du Ministère sur toute autre question technique ou de procédure, de continuer à lui faire part des répercussions possibles, de tenir compte des nouvelles dispositions législatives sur le zonage d'inclusion dans les études et les examens à venir sur le sujet, notamment la révision de la zone R4 et la préparation du prochain Plan officiel, ainsi que de faire rapport au Conseil et au Comité de l'urbanisme, s'il y a lieu.

Nouvelle annexe A – Commentaires du personnel à l'intention du gouvernement provincial sur le zonage d'inclusion

Commentaires généraux

Le zonage d'inclusion proposé semble représenter un important transfert non financé de la responsabilité de la construction de logements abordables du gouvernement provincial aux municipalités. Nous nous inquiétons des lourds fardeaux administratifs et budgétaires associés à la construction de logements de propriétaires-occupants abordables, conjugués à l'absence de mesures pour les logements locatifs abordables. Ces facteurs s'ajoutent aux obstacles financiers que présente le maintien du processus d'approbation actuel et à la volonté d'adopter intégralement le système de permis d'aménagement communautaire.

En adoptant le zonage d'inclusion, la Ville devrait vraisemblablement absorber les coûts suivants, sans soutien ou transfert de fonds du gouvernement provincial :

- Élaboration du programme;
- Collecte de données, études et analyses de marché continues;
- Paiements directs couvrant 40 % de la différence entre le prix du marché et le prix abordable par aménagement;
- Frais d'administration pour le suivi régulier et les transferts de logements;
- Maintien du parc de logements et administration des logements;
- Obligations financières à long terme pour l'acquisition d'autres logements;
- Frais juridiques de cession des ententes et du suivi;
- Obligations de transfert du produit relatif à la valeur nette réelle à long terme.

Article 1 – Politiques relatives au plan officiel prescrites

- 1a) Il y aurait lieu de clarifier le libellé. Par exemple, le zonage d'inclusion pourrait s'appliquer uniquement aux aménagements comptant au moins 20 unités d'habitation.

Article 2 – Rapport d'évaluation municipal

- La mise à jour quinquennale du rapport d'évaluation municipal serait difficile à entreprendre si les prévisions démographiques ne sont pas mises à jour. Ce serait plus clair si le rapport était exigé uniquement en cas d'élaboration de nouvelles prévisions de croissance pour le Plan officiel.
- Le rapport d'évaluation municipal devrait également faire état du nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement.

Article 3 – Dispositions requises dans les règlements municipaux de zonage d'inclusion

- **Nombre obligatoire de logements abordables** – Préciser si la surface de plancher hors œuvre brute est mesurée jusqu'à l'intérieur ou l'extérieur des murs. Le règlement ne devrait pas imposer un nombre maximal de logements abordables, mais plutôt un nombre minimal.
- **Mesures et stimulants** – L'éventuelle obligation, pour les municipalités, de compenser 40 % des coûts des logements visés par le zonage d'inclusion aurait un effet dissuasif notable sur l'adoption de ce zonage à Ottawa. Des exemptions ou des dispenses des frais et des fonds à verser seraient très problématiques, car la Ville compte sur ces sommes pour répondre à ses besoins essentiels en matière de programmes et d'infrastructures (acquisition de terrains à vocation de parc, améliorations de l'espace public, transport en commun, etc.). Notons que les frais de demande d'aménagement permettent de recouvrer les coûts engagés pour l'examen des projets d'aménagement. Par ailleurs, nous nous opposons fermement à la restriction proposée qui empêcherait les municipalités d'utiliser la hauteur et la densité pour favoriser la construction de logements abordables. Il s'agit du seul outil que les municipalités pourraient offrir facilement et à moindre coût et qui constituerait une compensation appréciable pour les promoteurs. C'est également la forme d'incitation la plus courante dans les autres programmes de zonage d'inclusion.

Nous comprenons mal à quoi servirait l'utilisation d'un prix moyen dans le calcul de la contribution financière versée pour un aménagement donné. Afin de calculer la contribution versée au promoteur en vertu de l'entente, il pourrait être plus efficace et équitable de tenir compte du prix des logements abordables du bâtiment. Cette formule inclurait aussi les montants supplémentaires, comme les frais de copropriété – qui varient considérablement d'un aménagement à l'autre – et les frais d'entreposage et d'amélioration propres à l'aménagement. Le règlement proposé devrait être modifié pour permettre aux municipalités d'utiliser le prix moyen sur le marché ou le prix indiqué pour les logements d'un aménagement donné.

Dans les zones de forte densification où la demande de logements est grande, le coût direct pour la Ville sera bien plus élevé, étant donné l'écart accru entre le prix du marché et le prix abordable. Il pourrait en découler, comme conséquence imprévue, la création de « quartiers d'exclusion » qui ne profiteront jamais du zonage d'inclusion en raison de leurs prix moyens élevés.

Le règlement ne semble pas expliquer pourquoi les municipalités devront payer pour les logements abordables dans le cadre d'un système d'octroi de permis en particulier (l'actuel système de zonage et de réglementation du plan d'implantation), mais pas d'un autre (système de permis d'aménagement communautaire). L'élaboration et la mise en place d'un système de permis d'aménagement communautaire, qui remplacerait l'exigence de contribution financière, nécessiteraient énormément de ressources; ce serait comparable à l'élaboration d'un nouveau règlement de zonage, d'un nouveau règlement municipal sur les plans d'implantation et d'une nouvelle politique du Plan officiel, ce qui comprend la mobilisation des ressources administratives et techniques nécessaires.

Article 4 – Dispositions requises dans les ententes de zonage d'inclusion – Part du produit relatif à la valeur nette réelle

- Les dispositions relatives à la revente d'un logement abordable à un prix abordable correspondent aux pratiques de la Ville visant l'abordabilité à long terme des unités construites.
- Comme les marchés de l'habitation varient au sein de la province, il pourrait s'avérer avantageux de permettre aux municipalités de déterminer la part de la valeur nette réelle une fois la période d'abordabilité terminée. La valeur nette réelle du logement des propriétaires pourrait être une composante plus importante du plan de logement de certaines municipalités comparativement à d'autres. De même, l'augmentation de l'impôt foncier varie d'une municipalité à l'autre, de sorte que certaines pourraient avoir besoin de latitude dans l'établissement des parts de la valeur nette réelle afin de financer le programme.
- Il y aurait lieu de préciser dans le règlement que toutes les premières ventes doivent être des « transactions sans lien de dépendance » pour éviter que le propriétaire vende le logement à un ami ou à un membre de sa famille qui le revendra et partagera les profits avec lui.
- Le règlement devrait permettre aux municipalités de tenir compte du fait que, dans certains cas, la valeur nette réelle peut être l'élément qui motivera une personne à acheter un logement abordable, puisqu'il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles un ménage pourrait être obligé de déménager ou de vendre son logement. Les acheteurs potentiels pourraient être moins portés à acheter un logement visé par le zonage d'inclusion alors qu'ils peuvent acheter un bâtiment de faible densité en banlieue ou une maison sur le marché de la revente, sur lesquels ils toucheraient la valeur nette réelle de leur investissement.

Article 5 – Production de rapports par le conseil d'une municipalité

- Il faudrait préciser si les rapports seraient soumis au Conseil ou au gouvernement provincial.

Article 6 – Restrictions relatives aux logements à l'extérieur de l'exploitation

- 6a) L'obligation de situer les logements érigés à l'extérieur de l'exploitation « près » de l'emplacement original est trop vague. Nous ignorons comment cette exigence serait appliquée.
- 6c) La période de 36 mois est trop longue. Il n'est pas acceptable de retarder la construction de logements abordables pendant trois ans; ceux-ci devraient être construits dans les mêmes délais que ceux du marché du logement. Cet alinéa laisse entendre que les logements érigés à l'extérieur de l'exploitation pourraient être construits par d'autres et s'inscrire dans le cadre d'un autre accord d'aménagement. Qui garantirait alors la construction, l'échéancier des travaux ou le financement? Par quels mécanismes d'exécution et de suivi pourrait-on garantir la construction des logements? La Ville serait-elle quand même tenue de compenser 40 % des coûts pour le promoteur d'origine? Nous voyons cette politique comme une option d'abstention pour les promoteurs.

Article 7 – Restrictions relatives à l'utilisation de l'article 37

- Comme nous l'avons indiqué pour l'alinéa 3c), nous nous opposons fermement à la restriction proposée qui empêcherait les municipalités d'utiliser la hauteur et la densité comme mesure d'incitation pour compenser les coûts du promoteur.

Article 8 – Exploitations ou réexploitations

- Les logements locatifs représentent une grande partie des logements abordables. Nous nous opposons fermement à l'exemption prévue pour les logements construits aux fins de location, laquelle réduirait de beaucoup les possibilités d'accroître le nombre de logements abordables et d'offrir un plus large éventail de logements dans la ville. Le secteur locatif est une part considérable des besoins en logements abordables à Ottawa.
- Le programme proposé semble servir à subventionner l'accession à la propriété, et non le logement. Les personnes qui ont besoin d'aide au logement ne peuvent se permettre les loyers du marché ou ont du mal à réunir les fonds nécessaires à la mise de fonds et à faire approuver un prêt hypothécaire. Il n'est ni bénéfique ni efficace d'accorder autant d'importance à l'abordabilité de l'accession à la propriété et de prévoir une exemption pour les logements locatifs abordables.

- Comme le zonage ne peut préciser le mode d'occupation, celui-ci serait décidé au moment de la demande d'aménagement, ce qui pourrait inciter le promoteur à le modifier après-coup pour se soustraire aux exigences du programme.
- Il faudrait préciser si la conversion d'immeubles locatifs en copropriétés serait exemptée.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR POUR APPROBATION EN BLOC

RAPPORT NO 57 DU COMITÉ DE L'URBANISME

- | |
|---|
| <p>A. ENTENTE AVEC L'OFFICE DE PROTECTION DE LA NATURE DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE MISSISSIPPI POUR DES TRAVAUX DE RESTAURATION VISANT LE SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU RUISSEAU POOLE SUPÉRIEUR</p> |
|---|

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Conseil délègue au directeur général de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique le pouvoir de signer une entente de contribution financière avec l'Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi pour des travaux de restauration visant le sous-bassin hydrographique du ruisseau Poole supérieur.

ADOPTÉE

- B. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 168, AVENUE DALY

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Conseil approuve une modification au Règlement municipal no 2008-250 afin de permettre l'aménagement d'un bureau, limité à une ambassade, au 168, avenue Daly, comme l'expose en détail le document 2.

ADOPTÉE

- C. MODIFICATION AU PLAN OFFICIEL – 4497, COUR O'KEEFE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Conseil approuve une modification au Plan officiel pour la Ville d'Ottawa, comme l'expose en détail le document 2, afin de raccorder la propriété située au 4497, cour O'Keefe au réseau d'eau potable municipal.

ADOPTÉE

- D. DEMANDE DE DÉMOLITION DU GARAGE DE STATIONNEMENT DU CHÂTEAU LAURIER SITUÉ AU 1, RUE RIDEAU, BIEN-FONDS DÉSIGNÉ À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL AUX TERMES DE LA *LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO*

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Que le Conseil :

1. Approuve une demande de démolition des quatre étages

supérieurs du garage de stationnement du Château Laurier, soumise par Momentum planification urbaine et communications, et reçue le 27 novembre 2017 ;

2. Approuve la demande visant à maintenir et à renforcer les murs au rez-de-chaussée du garage de stationnement afin qu'ils servent d'écran à l'aire de stationnement actuelle située au rez-de-chaussée, qui, selon les plans d'architectsAlliance, demeurera inchangée ;
3. Délègue au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir d'effectuer des modifications mineures de conception.

(Nota : Le délai réglementaire de 90 jours d'examen de cette demande, exigé en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, prendra fin le 25 février 2018.)

(Nota : L'approbation de la demande de modification aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* ne signifie pas pour autant qu'elle satisfait aux conditions de délivrance d'un permis de construire.)

ADOPTÉES

E. DEMANDE DE DÉMOLITION ET DE NOUVELLE CONSTRUCTION AU 485, RUELE MAPLE, BIEN-FONDS DÉSIGNÉ À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL AUX TERMES DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO ET SITUÉ DANS LE DISTRICT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DE ROCKLIFFE PARK
--

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Que le Conseil :

1. Approuve la demande de démolition du bâtiment situé au 485, ruelle Maple reçue le 23 novembre 2017 ;
2. Approuve la demande de construction d'un nouveau

bâtiment au 485, ruelle Maple, conformément aux plans conçus par la Peter Cai Consulting, datés du 20 novembre 2017 et reçus le 23 novembre 2017 ;

- 3. Approuve l'architecture paysagère conçue pour le nouveau bâtiment au 485, ruelle Maple, conformément aux plans de la Peter Cai Consulting, datés du 20 novembre 2017 et reçus le 23 novembre 2017 ;**
- 4. Délègue au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir d'effectuer des modifications mineures de conception ;**
- 5. Délivre un permis en matière de patrimoine d'une validité de deux ans à partir de la date de délivrance, sauf si le permis est prolongé par le Conseil municipal avant sa date d'échéance.**

(Nota : Le délai réglementaire de 90 jours d'examen de cette demande, exigé en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, prendra fin le 21 février 2018.)

(Nota : L'approbation de la demande de modification aux termes de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario ne signifie pas pour autant qu'elle satisfait aux conditions de délivrance d'un permis de construire.)

ADOPTÉES

GREFFIER MUNICIPAL ET AVOCAT GÉNÉRAL

<p>F. RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS ORALES ET ÉCRITES DU PUBLIC SUR LES QUESTIONS ASSUJETTIES AUX EXIGENCES D'EXPLICATION AUX TERMES DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À LA RÉUNION DU CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2017</p>

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve les résumés des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences d'explication aux termes de la loi 73, la *Loi de 2015 pour une croissance intelligente de nos collectivités*, qui ont été étudiées à la réunion du Conseil du 13 décembre 2017, comme les décrit le présent rapport et qui sont joints à titre des documents 1 à 4.

ADOPTÉE

SUITE À DONNER DES ARTICLES RATIFIÉS PAR LES COMITÉS EN VERTU DU POUVOIR DÉLÉGUÉ

Que le conseil reçoive la liste des articles ratifiés par ses comités en vertu du pouvoir délégué, annexée comme Document 1.

REÇUE

MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS

MOTION NO 63/5

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseiller T. Nussbaum

Que le rapport no 57 du Comité de l'urbanisme et le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé «Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences d'explication aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire* à la réunion du Conseil du 13 décembre 2017», soient reçus et adoptés, dans leur version modifiée.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN À UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

MOTION

Motion du maire Jim Watson

Appuyée par le conseiller Shad Qadri

ATTENDU QUE le nombre de surdoses d'opioïdes a augmenté en Ontario et à Ottawa ces dernières années, et que 2017 est, à ce jour, l'année comptant le plus grand nombre de consultations aux urgences liées à ce problème à Ottawa (en moyenne une trentaine par mois);

ATTENDU QUE le gouvernement provincial a reconnu que la dépendance aux opioïdes est une maladie chronique et a versé un financement pour le traitement de cette dépendance au Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain;

ATTENDU QUE le Conseil de santé de la Ville d'Ottawa, aux côtés de directions générales de la Ville et de fournisseurs de services locaux, a siégé au Groupe de travail d'Ottawa sur la prévention des surdoses et l'intervention en la matière, lequel s'articulait autour de ces points : 1) la surveillance, 2) la prévention et la collaboration avec les écoles, les organismes communautaires, les parents et les jeunes, et 3) les services de réduction des méfaits, notamment la création d'un service d'injection supervisée, la consultation de personnes concernées par la toxicomanie et la promotion de l'accès à la naloxone;

ATTENDU QUE la médecin chef en santé publique par intérim de Santé publique Ottawa a discuté avec des fournisseurs de soins de santé locaux de la nécessité d'obtenir des ressources supplémentaires pour répondre au nombre croissant d'urgences liées aux opioïdes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal donne son approbation pour que le maire demande officiellement au ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario d'investir davantage dans les services de santé mentale et de toxicomanie de la Ville d'Ottawa, en particulier dans l'intervention précoce auprès des enfants et des jeunes, l'accompagnement des personnes touchées par ces problèmes dans le système de soins, les cliniques et les établissements de traitement de la toxicomanie d'accès rapide, les activités communautaires de gestion du sevrage et les ressources aidant les médecins de premier recours à offrir des services adéquats pour la gestion de la douleur et le traitement des troubles liés à la consommation d'opioïdes.

MOTION

Motion du conseiller Mathieu Fleury
Appuyée par le conseiller Jean Cloutier

ATTENDU QUE la section du rapport ACS2017-PIE-PS-0126 sur les détails du zonage recommande que les refuges d'une surface hors œuvre maximale de 900 mètres carrés soient permis sur les terrains visés;

ATTENDU QUE le Conseil a approuvé, le 22 novembre 2017, un changement au document 3 – Détails du zonage recommandé du rapport ACS2017-PIE-PS-0126, visant à remplacer « 900 » par « 801 »;

ATTENDU QUE le promoteur propose d'aménager un maximum de 140 lits d'hébergement;

ATTENDU QUE la superficie de l'utilisation et le nombre de lits proposés sont parmi les facteurs importants soulevés par la collectivité concernant l'utilisation proposée;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le document 3 – Détails du zonage recommandé du rapport ACS2017-PIE-PS-0126 soit modifié par l'ajout de l'exception supplémentaire suivante :

- Les refuges offriront un maximum de 140 lits.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU, conformément au paragraphe 34(17) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, qu'aucun nouvel avis ne soit donné.

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RÈGLEMENTS

MOTION NO 63/6

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseiller T. Nussbaum

Que les règlements municipaux énumérés à l'ordre du jour sous le titre « Motion de présentation de règlements, Trois lectures », à l'exception des règlements v et w, soient lus et adoptés.

ADOPTÉE

Règlements

TROIS LECTURES

- 2018-1. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à imposer des redevances afférentes aux services d'eau pour les phases actuelle et future du projet d'aménagement de l'aéroport Carp.
- 2018-2. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2007-338, dans sa version modifiée, afin d'affecter des agents d'application des règlements municipaux à l'Unité des agents spéciaux de la Direction générale des transports.
- 2018-3. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à désigner certains biens-fonds routes publiques et les affectant aux fins d'utilisation publique (promenade Kelly-Farm).
- 2018-4. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à désigner certains biens-fonds routes publiques et les affectant aux fins d'utilisation publique (avenue Dressage, rue Groningen).
- 2018-5. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à exempter de la réglementation relative aux parties de lots certains biens-fonds du plan 4M-1551 situés sur l'avenue Shiny.
- 2018-6. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à exempter de la réglementation relative aux parties de lots certains biens-fonds du plan 4M-1544 situés sur la rue Compass, la rue Yellow Birch et la terrasse Lynn-Valley.
- 2018-7. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à exempter de la réglementation relative aux parties de lots certains biens-fonds du plan 4M-1549 situés sur le chemin Maple Grove et la place Vivera.
- 2018-8. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à exempter de la réglementation relative aux parties de lots certains biens-fonds du plan 4M-1591 situés sur la rue Porter, le croissant Purchase et le court Proud Walk
- 2018-9. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2003-446 relatif aux balises d'entrée pour le déneigement.
- 2018-10. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2002-189 relatif aux balises d'entrée pour le déneigement.

- 2018-11. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2003-520 relatif aux balises d'entrée pour le déneigement.
- 2018-12. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2004-239 relatif aux balises d'entrée pour le déneigement.
- 2018-13. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2003-498 relatif aux balises d'entrée pour le déneigement.
- 2018-14. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à fermer un tronçon de route inutilisée située à l'intersection des chemins River et Earl-Armstrong dans la Ville d'Ottawa.
- 2018-15. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2017-180 relatif à l'affectation d'agents d'application des règlements municipaux eu égard au stationnement sur les propriétés privées.
- 2018-16. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Plan officiel de la Ville afin d'ajouter une politique propre au bien-fonds dont l'adresse municipale est le 4497, court O'Keefe.
- 2018-17. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2008-250 afin de modifier le zonage des biens-fonds dont les adresses municipales sont le 737, chemin Silver Seven et le 15, chemin Frank-Nighbor
- 2018-18. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2008-250 afin de modifier le zonage du bien-fonds dont l'adresse municipale est le 168, rue Daly.
- 2018-19. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2008-250 afin de modifier le zonage des bien-fonds dont les adresses municipales sont une partie du 6429, chemin Renaud et une partie du 2284, chemin Mer Bleue.
- 2018-20. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Plan secondaire de Hunt Club dans le volume 2A - Plans secondaires du Plan officiel de la Ville d'Ottawa - afin d'ajouter des politiques propres aux biens-fonds dont les adresses municipales sont le 1026, 1038, 1040, 1050 et 1054, chemin Hunt Club.

- 2018-21. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2008-250 afin de modifier le zonage des biens-fonds dont les adresses municipales sont le 1026, 1038, 1040, 1050 et 1054, chemin Hunt Club.
- 2018-22. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir des critères précis à l'égard de tout agrandissement ou ajout proposé à l'utilisation en tant que refuge des installations situées aux 325, 327 et 333, chemin de Montréal, 334, rue Montfort et 273, avenue Ste-Anne.
- 2018-23. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2008-250 afin de supprimer le symbole d'aménagement différé des biens-fonds dont les adresses municipales sont le 9, chemin Colonnade et une partie du 17, chemin Colonnade.
- 2018-24. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à modifier le Règlement numéro 2015-96 relatif aux droits afférents aux demandes d'aménagement.
- 2018-25. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à établir les redevances pour les eaux pluviales et à abroger le Règlement numéro 2017-174.
- 2018-26. Règlement de la Ville d'Ottawa visant à imposer des droits et redevances pour les services, les activités et les renseignements fournis par la Direction des recettes de la Direction générale des services organisationnels et abrogeant le Règlement no 2017-29.

ADOPTÉES

RÈGLEMENT DE RATIFICATION

MOTION NO 63/7

Motion du conseiller S. Blais
Appuyée par le conseiller T. Nussbaum

Que le règlement suivant soit lu et adopté :

Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 31 janvier 2018.

ADOPTÉE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Conseiller A. Hubley

Mon bureau a reçu plusieurs demandes de renseignements concernant les déchets qui jonchent les sentiers publics dans les secteurs très fréquentés de Kanata-Sud où des poubelles ont été retirées. On m'a signalé que de nombreuses poubelles ont été retirées des sentiers et rues un peu partout dans mon quartier et ailleurs à Ottawa parce que la Ville n'assure plus la collecte des déchets en bordure de rue.

Le personnel pourrait-il m'indiquer combien de poubelles ont été retirées et pourquoi? Combien d'entre elles ont été retirées parce qu'elles étaient en mauvais état? Combien seront remplacées par des poubelles neuves ou plus grandes au printemps? Combien avaient été achetées avec les fonds du règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc? Si les résidents sont censés utiliser des poubelles situées ailleurs dans le parc, a-t-on pensé à l'accessibilité de ces réceptacles la nuit (notamment sur les sentiers non éclairés)? Si la décision de retirer ces poubelles a été prise en lien avec les déchets canins, un règlement municipal a-t-il été envisagé avant cette mesure draconienne?

Conseiller J. Leiper

Le personnel pourrait-il formuler des réponses aux questions suivantes et les envoyer aux comités correspondants, de préférence d'ici avril 2018?

1) Outre les nouvelles mesures de zonage d'inclusion actuellement proposées par le gouvernement provincial, de quels outils dispose la Ville pour promouvoir les logements abordables dans les aménagements du marché privé à proximité des stations de transport en commun rapide?

2) Quels mécanismes la Ville pourrait-elle utiliser pour exiger que tout projet de construction ou de réaménagement d'une installation municipale comprenne des logements locatifs sans but lucratif?

3) Quelles installations de la Ville en cours de rénovation, de réparation ou de réaménagement et quelles installations devant être construites dans les 10 prochaines années pourraient comprendre des logements locatifs sans but lucratif, en supposant que le financement des immobilisations soit suffisant?

4) *Le personnel pourrait-il produire une carte des terrains et des installations de la Ville (y compris ceux de la Société de logement communautaire d'Ottawa et d'OC Transpo) situés dans un rayon de 1,5 kilomètre d'une station actuelle ou future de train léger ou de transport en commun rapide par autobus (TCRA)?*

5) *Quelles stratégies d'aménagement urbain la Ville a-t-elle mises en place et de quels outils dispose-t-elle pour empêcher que les personnes à faible revenu soient poussées à sortir des secteurs entourant les stations de transport en commun rapide, la valeur des immeubles ayant déjà commencé à augmenter dans ces secteurs (stations de TCRA et de train léger)?*

6) *Quelles sont les options et quels mécanismes pourrait-on utiliser pour inclure des logements locatifs sans but lucratif sur les terrains acquis par la Ville aux différentes étapes de construction de la ligne de train léger?*

7) *Quels sont les effectifs disponibles et doit-on augmenter les effectifs afin de mettre en œuvre une stratégie globale pour l'aménagement de logements locatifs sans but lucratif en lien avec l'expansion du réseau de transport en commun rapide, et pour le remplacement du poste de planificateur principal du logement, maintenant vacant?*

8) *Parmi les différentes directions générales de la Ville, quels seraient les rôles et les responsabilités des Services immobiliers, des Services sociaux et des Services de planification, par exemple, dans la conception et la mise en œuvre d'une éventuelle politique du Conseil concernant le logement abordable axé sur le transport en commun, notamment lors de l'aménagement des terrains municipaux pour la ligne de train léger, la construction et le renouvellement du cycle de vie des installations municipales près des stations transport en commun, et la promotion des logements abordables dans les aménagements du marché privé près des stations de transport en commun? Cette responsabilité serait-elle partagée ou pourrait-on nommer une direction générale responsable?*

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil ajourne la séance à 11 h 34.

GREFFIER

MAIRE

ÉBAUCHE

Discours sur l'état de la Ville

Jim Watson, maire d'Ottawa

Le mercredi 31 janvier 2018

Le début d'une nouvelle année est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur l'année qui vient de s'écouler et de souligner ce que nous avons accompli comme Ville et comme Conseil municipal.

J'aime faire cet exercice, car il nous rappelle les événements mémorables qui ont contribué à définir notre ville au cours de l'année précédente et à quel point nous nous sommes ralliés en tant que communauté.

J'aimerais particulièrement reconnaître la présence ce matin du chef Kirby Whiteduck de la Première Nation de Pikwakanagan. Bienvenue.

Le rythme impressionnant de croissance de notre ville et les nombreux enjeux dont nous sommes saisis nous font facilement perdre de vue les grands projets rassembleurs et édifiants qui prennent forme autour de nous.

Avant de commencer, j'aimerais souligner notre présence sur le territoire non cédé du peuple algonquin, un peuple qui vit sur ces terres ancestrales depuis des millénaires.

Je tiens pour importante notre relation avec les communautés autochtones qui nous entourent, notamment les communautés Pikwakanagan et Kitigan Zibi, et j'espère poursuivre avec elles notre travail afin d'améliorer la vie de nos populations.

En repensant à l'année qui vient de s'écouler, force est de constater que 2017 a été une grande année de célébrations pour Ottawa.

Notre ville est rapidement devenue le cœur des festivités de la nation, le pays se rassemblant dans sa capitale nationale pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada.

Et, après de nombreuses années de planification, notre collectivité tout entière a épousé les célébrations et fait de 2017 une année inoubliable à Ottawa.

Mais notre collectivité s'est également serré les coudes pour faire face à d'énormes défis et venir à bout de difficultés rarement vues auparavant.

Je suis fier de la manière dont nous nous sommes retroussés les manches et avons surmonté ensemble ces défis, comme ont d'ailleurs l'habitude de le faire les gens d'Ottawa.

En ce début de la quatrième et dernière année du mandat du présent Conseil municipal, avant de faire le point sur le travail qui reste à faire au Conseil et au personnel de la Ville en 2018, je veux mettre en relief les progrès que nous avons réalisés ensemble en 2017 et au cours des dernières années.

Vous l'aurez sans doute deviné, j'ai été particulièrement frappé au cours de la dernière année par le grand succès des célébrations d'Ottawa 2017 et par l'élan et la fierté que ces fêtes ont suscité dans notre ville et chez nos concitoyens.

Il ne fait aucun doute que les événements d'Ottawa 2017 ont eu un impact considérable sur notre économie locale.

Selon un rapport du Conference Board publié en novembre, 2017 et 2018 seraient les deux années les plus prospères économiquement que la région d'Ottawa-Gatineau ait connues depuis dix ans.

Le rapport indique également une augmentation du PIB de notre région de 2,5 pour cent en 2017 et de 2,2 pour cent en 2018 et la création d'environ 9 100 nouveaux emplois.

Toujours selon l'étude, outre le nombre accru d'emplois dans la fonction publique fédérale et les retombées d'investissements importants en infrastructure, comme dans la Ligne de la Confédération, la croissance économique de notre région s'explique par une augmentation du tourisme liée aux célébrations de 2017.

Ce fut vraiment une année formidable pour notre ville.

Comme nous le savons, Ottawa est toujours une destination prisée pour la célébration annuelle de la fête du Canada.

Toutefois, en 2017, nous en avons fait une année entière mémorable à Ottawa en la ponctuant d'activités qui ont captivé l'imagination de centaines de milliers de résidents et de visiteurs.

Et nous avons reçu l'attention du monde entier pour nos efforts.

Dans un article du LA Times, on pouvait lire qu'Ottawa était une ville « cool » avec un C majuscule, et le New York Times publiait un article sur Ottawa qui recommandait tous

ses attraits branchés et meilleurs restaurants aux visiteurs s'y arrêtant pendant 36 heures.

Ottawa se défait de sa réputation de ville-dortoir gouvernementale et s'impose comme ville stimulante et dynamique pour les touristes.

Grâce à Ottawa 2017, nous sommes passés d'Ottawa l'ennuyeuse, à Ottawa l'audacieuse.

Grâce à notre programme d'activités réparties sur douze mois, tout le monde avait une raison de visiter Ottawa. Permettez-moi de faire un bref retour sur nos célébrations.

Nous avons lancé les festivités par une chaîne humaine historique formée de 400 enfants, chaîne qui partait de l'hôtel de ville et se rendait au Parlement du Canada.

Les enfants se sont transmis une flamme autochtone sacrée que le gouverneur général a utilisée pour rallumer la Flamme du centenaire du Canada, allumée la première fois en 1967 dans le cadre des célébrations du centenaire.

Nous avons offert une série d'événements culinaires uniques à nos résidents et visiteurs.

Pendant deux semaines, au mois de juillet, nous avons permis à des groupes de déguster un souper gastronomique ou de siroter un cocktail à 150 pieds dans les airs avec vue imprenable sur la ville.

Plus de 3 000 personnes ont profité de cette activité baptisée « Dîner entre ciel et terre », qui a obtenu un taux de satisfaction de 98 pour cent.

La Tablée du Canada a été une autre expérience culinaire inoubliable : un repas servi à mille personnes par vingt des chefs les plus réputés au Canada, tout juste en face du Parlement.

Le taux de satisfaction de cette activité a atteint 99 pour cent et les places pour cet évènement unique se sont envolées en douze secondes.

Pendant la semaine des prix JUNO, Ottawa organisait la fête et le Canada s'occupait de la musique.

Nous avons braqué les projecteurs sur Ottawa comme « ville de musique » en étant l'hôte des Prix JUNO qui ont été vus à l'échelle du pays par plus de 6,5 millions de téléspectateurs.

Et ce fut un moment très émouvant que de voir la chanteuse Ruth B, gagnante d'un prix JUNO, performer avec des enfants talentueux du groupe Orkidstra.

Nous avons aussi profité de l'occasion pour annoncer que la Ville financerait l'élaboration de la première stratégie musicale d'Ottawa, stratégie visant à soutenir nos artistes, musiciens et producteurs locaux et à développer ce secteur de notre économie.

Le conseiller Leiper et la Coalition de l'industrie de la musique d'Ottawa (l'OMIC) s'appliquent présentement à consulter les intervenants et à mettre au point cette stratégie. J'ai hâte de prendre connaissance des recommandations qu'ils présenteront en mars prochain au Comité des finances et du développement économique.

Bien sûr, les fêtes du 150^e ont réservé une place de choix à l'hiver et à notre sport national, le hockey.

Nous avons consacré une fin de semaine complète aux célébrations du 125^e anniversaire de la coupe Stanley, remise la première fois à Ottawa par Lord Stanley.

Pour l'occasion, Gary Bettman, commissaire de la Ligue nationale de hockey s'est joint à nous, ainsi que d'anciennes vedettes de la LNH.

Nous avons été l'hôte d'une compétition des plus palpitantes du Red Bull Crashed Ice, tenue dans un paysage haut en couleur. En effet, la course s'est déroulée au-dessus des écluses du canal Rideau entre l'édifice du Parlement et le bâtiment historique du Château Laurier.

Environ 200 000 personnes ont bravé le froid pour assister à la compétition, dont 31 pour cent étaient des visiteurs de l'extérieur de la ville.

Le 2 juillet, nous avons organisé un pique-nique interprovincial historique sur le pont Alexandra, d'où on a le meilleur point de vue de la région sur la capitale nationale.

Cette activité, tenue à guichet fermé, était une première au Canada, et 34 pour cent des personnes présentes provenaient de l'extérieur de la ville.

Ce fut un honneur d'accueillir les premiers ministres de l'Ontario et du Québec au milieu du pont en compagnie de mon collègue et ami, le maire Pedneaud-Jobin.

Pendant l'année, sous la thématique Ottawa accueille le monde, nous nous sommes associés à plus de 85 ambassades et hauts commissariats pour organiser non moins de 43 activités au parc Lansdowne.

La participation à ces activités a dépassé nos attentes. Plus de 232 000 étudiants, résidents et visiteurs ont participé, toutes et tous désireux de découvrir d'autres cultures et d'en apprendre davantage sur la riche diversité multiculturelle d'Ottawa.

Cet été, le spectacle sons et lumières Kontinuum, présenté dans la station Lyon de la Ligne de la Confédération de l'O-Train, a été vu par plus de 325 000 spectateurs.

Et comment oublier la dernière fin de semaine de juillet et le spectacle de La Machine et de ses deux créatures géantes, Long Ma, le dragon-cheval et Kumo, l'araignée, déambulant dans nos rues?

Ils se sont poursuivis à travers nos rues, alors que Long Ma essayait de retrouver ses ailes que Kumo lui avait volées.

Un spectacle incroyable sur quatre jours qui a attiré 750 000 spectateurs et captivé l'imagination des résidents et des visiteurs.

Ce fut un évènement très spécial, sans doute l'évènement de l'année pour notre ville, et je suis extrêmement fier que nous ayons pu offrir une telle expérience aux immenses foules qui ont participé.

À l'automne, les résidents et les visiteurs ont admiré Miwàte aux chutes de la Chaudière et redécouvert ce superbe site dans des jeux de lumière spectaculaires.

Ce vibrant hommage aux peuples autochtones de notre région et au patrimoine algonquin a été réalisé en collaboration avec la Première Nation algonquienne de Pikwakanagan, et avec l'aide appréciée de Christina Ruddy, qui a bien su représenter cette communauté au conseil d'administration d'Ottawa 2017.

Sur une période de quatre semaines, quelque 45 000 personnes ont vécu l'expérience de Miwàte. Le taux de satisfaction pour cette activité a atteint 98 pour cent.

Puis, nous avons eu l'honneur d'être l'hôte de la 105^e coupe Grey et du Festival Shaw de la coupe Grey. Les deux activités ont connu un succès éclatant.

Ce fut sans contredit un évènement incroyable, qui a réuni des partisans de la Ligue canadienne de football de tous les coins du pays pour célébrer le football canadien ici même dans la capitale du pays.

La place TD, dont tous les sièges avaient trouvé preneurs, s'est transformée en boule à neige bucolique durant le match, match qui fut l'un des meilleurs de la coupe Grey de l'histoire récente.

Et je ne pense pas qu'on ait pu produire un moment plus canadien que le spectacle sous la neige de la mi-temps : Shania Twain arrivant en traîneau à chiens dans le stade et montant sur scène accompagnée d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada vêtu de ses plus beaux atours.

La coupe Grey et son festival ont également donné un solide coup de pouce à notre secteur touristique avec des retombées sur l'économie locale d'environ 100 millions de dollars.

Mes remerciements à l'ancien maire Jim Durrell qui, en collaboration avec Bernie Ashe et l'équipe d'OSEG, a réussi un tour de force non seulement pour le match, mais également pour le festival.

Puis, nous avons accueilli le Tim Hortons Roar of the Rings de 2017, un tournoi au cours duquel les meilleurs joueurs de Curling du Canada se sont disputé une place pour représenter leur pays aux Jeux olympiques d'hiver de 2018 en Corée du Sud.

Quelle conclusion fantastique pour notre équipe locale qui, sous la gouverne de Rachel Homan, remportait la médaille d'or devant la foule en délire au Centre Canadian Tire!

Nos championnes locales s'envoleront pour la Corée du Sud le mois prochain et je leur souhaite la meilleure des chances aux Jeux olympiques.

Enfin, nous avons clôturé l'année en tenant, le 16 décembre, la centième classique hivernale de la LNH marquant le 100^e anniversaire du tout premier match de la LNH, qui s'est joué à Ottawa en 1917 entre les Sénateurs et les Canadiens de Montréal.

Malgré un froid sibérien, ce fut un des évènements sportifs les plus courus à Ottawa.

J'ai tout juste effleuré en surface l'ensemble des merveilleuses activités qui se sont déroulées un peu partout dans la ville pour souligner cette année spéciale de l'histoire du Canada.

Beaucoup d'autres activités ont été organisées par des associations communautaires et des clubs locaux, des activités qui ont rassemblé nos quartiers dans un esprit de fête.

Je veux remercier les membres du Conseil de leur appui à Ottawa 2017 au cours des dernières années.

Ces célébrations n'auraient pas été possibles sans votre engagement et votre soutien d'entrée de jeu.

En fin de compte, notre investissement de 5,8 millions de dollars a stimulé une importante participation financière des autres ordres de gouvernement et de nos généreux partenaires du secteur privé, comme la CIBC et Bell.

Tout compte fait, nous avons offert à nos résidents et visiteurs un programme de festivités et d'événements majeurs d'une valeur de 40 millions de dollars.

Nous avons travaillé ensemble à offrir à notre ville une année mémorable, et nos résidents sont encore plus fiers d'Ottawa grâce à nos efforts.

Je veux profiter de cette occasion pour remercier tous les bénévoles d'Ottawa 2017 qui ont donné près de 25 000 heures de leur temps pour assurer le succès de l'évènement.

Sans eux et sans elles, nous n'y serions pas arrivés.

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner le travail extraordinaire du conseil d'administration et de l'équipe d'Ottawa 2017, dirigée par son très compétent directeur général, Guy Laflamme.

Je sais que chacun des membres de l'équipe a consacré des heures incalculables à faire de cette année un moment extraordinaire pour Ottawa. Vous avez réussi grâce à d'énormes efforts.

Notre directeur général Guy Laflamme et toute son équipe ont fait un travail incroyable, et nous leur devons tous une bonne main d'applaudissement.

Je tiens à remercier les conseillers Jean Cloutier et Mathieu Fleury, de même que Steve Ball, le coprésident du conseil d'administration, qui ont joué un rôle clé dans la planification et l'exécution exceptionnelle de ces événements.

Et avec l'aide de tous les membres du Conseil, nous avons réussi à préserver dans le temps un peu de l'année 2017.

En effet, les souvenirs que vous nous avez remis de ces fêtes, et dont beaucoup proviennent des résidents de vos quartiers, ont été déposés dans la capsule témoin de 2017.

Le 20 février prochain, nous placerons cette capsule dans les murs de l'édifice où nous sommes actuellement avec instruction à un futur conseil municipal de l'ouvrir en 2067 pour le bicentenaire de notre pays.

Je sais que bien des choses auront changé, mais j'espère que nos résidents du futur apprécieront autant leurs découvertes que nous avons eu en 2017.

Je veux également souligner l'apport du secteur de l'hôtellerie et de l'accueil à ces fêtes, à savoir nos hôtels, nos restaurants, nos boutiques et nos attraits touristiques qui ont travaillé particulièrement fort tout au long de l'année.

Vous avez été exceptionnellement occupés et je veux vous remercier pour un travail bien fait.

J'ai d'ailleurs le plaisir d'annoncer que selon nos statistiques, le taux d'occupation des hôtels a augmenté en moyenne de 7 pourcent en 2017.

Un rapport de Smith Travel Research confirmait cet automne que la hausse des recettes des hôtels d'Ottawa avait été supérieure à celle des hôtels de toutes les principales villes au Canada.

Et la bonne nouvelle c'est que les hôtels, les restaurants et les boutiques ont encaissé des bénéfices sur l'ensemble du territoire de la ville. N'oublions pas que les hôtels d'Ottawa emploient plus de 6 000 résidents.

Les taux d'occupation des hôtels en banlieue, notamment à Orléans, Bells Corner, Kanata et Barrhaven, et ceux des hôtels de l'aéroport ont aussi connu une hausse importante tout au long de l'année. Et les recettes des hôtels du centre-ville, occupés au maximum de leur capacité à certains moments, ont été beaucoup plus élevées que d'habitude.

2017 a également été une année fantastique pour le Centre Shaw, qui a accueilli près du double de congrès et de délégués comparativement aux années précédentes.

Félicitations à Nina Kressler et à son équipe du Centre Shaw pour les efforts exceptionnels déployés à assoir la réputation d'Ottawa comme ville fabuleuse à visiter et hôte d'évènements remarquables.

Désormais, dans la foulée de 2017, on peut ajouter la coupe Grey, le Red Bull Crashed Ice, la Machine, la 100^e classique de la LNH et beaucoup de tournois sportifs nationaux et internationaux à la liste des évènements réussis, organisés ici dans la capitale nationale.

Et, au-delà des festivités et de leurs retombées économiques, il y a eu les retombées sociales d'Ottawa 2017.

À titre d'exemple, permettez-moi de souligner le partenariat que Guy et son équipe ont établi avec la Mission Ottawa dans le Village de l'inspiration.

Lorsque Guy a communiqué avec Peter Tilley afin de proposer à la Mission un espace dans un des conteneurs du village pour présenter ses programmes, celui-ci a rapidement saisi l'occasion de faire plus, de donner à certains des anciens bénéficiaires de la Mission la possibilité de gagner de l'argent, de bâtir leur confiance en soi et de réintégrer en douceur le marché du travail.

La Mission a sélectionné cinq individus qui venaient tout juste de terminer son programme et avaient besoin d'expérience de travail.

Ils ont commencé par travailler en coulisse trois heures chaque matin. Ils nettoyaient le site et veillaient à ce que les visiteurs se sentent les bienvenus.

Ce qui devait être une simple occasion d'emploi s'est transformée en une expérience d'intégration, d'épanouissement personnelle et de valorisation, une expérience que George, Wenyin, Pierre, Noah et Kerry ne sont pas près d'oublier et qui pourrait changer à jamais le cours de leur vie.

À présent, il faut travailler à maintenir l'élan que nous avons mis tant d'effort à créer en 2017.

Il faut dire que nous avons déjà reçu des nouvelles encourageantes en ce début de 2018.

Il y a quelques semaines, Taekwondo Canada annonçait qu'Ottawa serait l'hôte des Championnats nationaux 2018 de taekwondo au Centre EY en février.

Ces championnats nationaux devraient attirer près de 1 000 athlètes, entraîneurs et familles d'athlètes dans la ville, ainsi que des centaines de visiteurs, et générer quelque 800 000 dollars d'activités économiques.

Et à nouveau, cette année, Ottawa sera l'hôte du Championnat canadien d'athlétisme, qui se déroulera à la baie Mooneys.

Nous allons continuer de miser sur de grands événements qui nous aideront à stimuler notre économie.

Depuis le lancement de notre stratégie, « Plus de candidatures, plus de victoires, plus d'évènements », les candidatures gagnantes et les évènements tenus ont généré environ 250 millions de dollars de recettes dans notre secteur de l'hôtellerie et pour notre économie locale.

Mais voir les possibilités ne suffit pas, nous devons également avoir les fonds requis pour attirer ces événements à Ottawa et les mener à bien.

Et je suis fier de dire que nous avons fait un premier pas important en ce sens en collaborant avec nos partenaires afin de mettre en œuvre une nouvelle taxe hôtelière qui donnera les moyens à Tourisme Ottawa et au Centre Shaw d'attirer à Ottawa un plus grand nombre d'événements d'envergure, de congrès et de visiteurs.

Je veux reconnaître l'apport de tous nos partenaires de l'industrie touristique présents ici ce matin et les remercier de leur travail extraordinaire en 2017 et des efforts qu'ils déploient chaque jour pour développer le tourisme à Ottawa.

Depuis quelques mois, une équipe composée de membres engagés de Tourisme Ottawa, d'Ottawa 2017 et de mon bureau s'emploie à évaluer le succès et la viabilité des événements organisés en 2017 et à déterminer sur lesquels on peut bâtir et lesquels peuvent être reconduits dans les années à venir.

Des annonces seront faites dans les semaines et les mois à venir lorsqu'ils auront terminé leur réflexion.

Mais dans l'intervalle, je suis heureux d'annoncer que le Conseil de développement touristique a déjà accepté de mettre des fonds de côté pour répéter, à l'été 2018, l'expérience d'Agri 150.

Se déroulant dans les quatre quartiers ruraux d'Ottawa, Agri 150 invitait la population locale et les visiteurs à se rendre dans les fermes des secteurs ruraux d'Ottawa pour participer à diverses activités culinaires.

Les participants ont redécouvert la façon dont les aliments locaux sont produits et ils ont pu déguster sur place des plats gourmets.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer qu'après le succès des 43 activités tenues sous la bannière d'Ottawa accueille le monde, cette riche aventure culturelle se déroulera à nouveau au parc Lansdowne pendant une semaine en juillet prochain.

Nous sommes actuellement à confirmer la participation des ambassades et des hauts commissariats. Le programme officiel sera annoncé ultérieurement.

J'ai également encouragé nos partenaires de l'industrie du tourisme à poursuivre sur notre élan et à soumettre la candidature d'Ottawa pour la tenue d'autres événements d'envergure, comme le Championnat mondial de hockey junior de l'IIHF de 2021 et des

années subséquentes. Ce championnat attire des foules importantes et bénéficie d'un rayonnement international.

Les Sénateurs d'Ottawa et Tourisme Ottawa y travaillent et je leur souhaite du succès.

Une autre occasion à saisir que j'ai le plaisir d'annoncer : l'Ontario a retenu la candidature d'Ottawa comme hôte des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2020.

Ces jeux multidisciplinaires, axés sur la culture autochtone, connaissent un grand succès. Ils se sont déroulés à Toronto en 2017. Le Conseil autochtone des sports et du mieux-être de l'Ontario est emballé à l'idée de répéter l'expérience, cette fois dans la capitale nationale.

Les jeux devraient rassembler à Ottawa à l'été 2020 quelque 5 000 athlètes, entraîneurs et officiels de l'île de la Tortue et générer plus de 40 millions de dollars en activités économiques.

Mais au-delà de ce solide coup de pouce à notre secteur touristique, agir comme hôte de ces jeux permettrait à Ottawa de s'engager significativement dans le processus de réconciliation de notre pays et de reconnaître les accomplissements des jeunes Autochtones. La Commission de vérité et de réconciliation faisait précisément allusion aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord dans son rapport.

Je suis impatient de travailler avec nos partenaires algonquins et avec d'autres communautés autochtones, inuites et métisses de l'Ontario, ainsi qu'avec Tourisme Ottawa et le Conseil autochtone des sports et du mieux-être de l'Ontario, et de démontrer qu'Ottawa est une ville hors pair pour recevoir la 10^e édition des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.

Je crois, par ailleurs, que nous devons également développer les autres industries qui font de notre ville un milieu dynamique et diversifié économiquement.

Et justement, cet automne, nous avons créé le nouveau Bureau du film d'Ottawa.

Dirigé par Bruce Harvey, ancien producteur de cinéma, le Bureau du film d'Ottawa sera chargé du développement dans les prochaines années de notre industrie de production cinématographique, télévisuelle et numérique.

Il s'agit d'une industrie dont les retombées économiques pour Ottawa sont actuellement de 100 millions de dollars. Elle crée des centaines d'emplois pour des étudiants, des équipes de tournage, des acteurs et des gestionnaires de plateaux.

Le nouveau conseil d'administration du Bureau du film d'Ottawa, composé d'intervenants de l'industrie et de représentants du secteur touristique, travaille activement à l'élaboration d'un plan pour promouvoir la prospérité de ce secteur de notre économie.

Et, considérant son leadership et son engagement au sein du conseil d'administration d'Ottawa 2017 l'an dernier et de son expérience dans l'industrie cinématographique, j'ai demandé au conseiller Cloutier de représenter la Ville au conseil d'administration du Bureau du film d'Ottawa.

Dans la foulée de cet enthousiasme débordant et de la confiance inégalée dans notre économie locale, de nouveaux hôtels se construisent dans tous les coins de la ville.

La construction d'un de ces hôtels commencera cette année dans Bells Corners. Il s'agit d'un projet de 20 millions de dollars qui aura un rôle déterminant pour la revitalisation de ce quartier.

Ce projet a été rendu possible en vertu du Plan d'améliorations communautaires de Bells Corners envers lequel je me suis engagé aux dernières élections.

Cette année, suivant les pressions du conseiller Fleury et comme 100 000 dollars ont été prévus à cette fin dans le budget de 2018, les commerces du chemin de Montréal auront leur mot à dire dans l'élaboration de leur propre plan d'améliorations communautaires.

Ce PAC nous permettra de revitaliser le paysage de rue du chemin de Montréal et générera les investissements et les emplois dont a grandement besoin Vanier.

L'année 2017 est maintenant derrière nous, mais nous continuerons de bénéficier de ses legs, c'est-à-dire des investissements qui ont renforcé notre économie et revitalisé notre ville pour les générations futures.

Grâce à notre partenariat avec Alimentation Juste, nous avons dépassé notre objectif et aménagé trente nouveaux jardins communautaires dans la ville. Et pour commémorer le 150^e anniversaire du Canada, nous avons aussi planté 150 érables canadiens dans les 23 quartiers de la ville, dont pourront bénéficier les générations futures.

Le terrain de jeux Giver 150, aménagé dans le parc de la baie Mooneys avec l'aide de nos enfants, est un legs extraordinaire.

Le terrain de jeux avec ses écuries, ses orignaux, ses poissons et ses raquettes est un hommage exceptionnel à notre paysage et aux régions du Canada.

Depuis son ouverture, il connaît beaucoup de succès auprès des résidents du quartier du conseiller Brockington. Chaque fois que je passe par là, je vois des douzaines de familles avec leurs enfants qui s'amuse dans les structures de jeux uniques en leur genre.

Le Centre d'innovation des cours Bayview a également ouvert ses portes cette année.

Après une première année complète d'activités en 2017, ce nouvel incubateur pour les entrepreneurs d'Ottawa fonctionne à plein régime et croule déjà sous la demande.

Investir Ottawa y est maintenant installé. C'est dans ce lieu que germent des idées novatrices qui se transforment rapidement en jeunes pousses prometteuses.

Permettez-moi de vous raconter une de ces histoires à succès.

Corey Ellis, diplômé en gestion de l'École Telfer, qui est parmi nous ce matin, est le cofondateur et PDG d'une entreprise appelée The Growcer.

Corey et son équipe ont conçu un système ultramoderne de production d'aliments à l'intérieur de conteneurs maritimes. Les conditions de croissance y sont contrôlées à intervalle de quelques secondes afin d'optimiser le rendement des cultures.

Cette solution horticole innovatrice permet de réduire le coût des produits frais et elle assure une plus grande sécurité alimentaire dans les communautés où un système est installé.

Ce système clé en main peut être déployé dans le nord où, autrement, la production agricole n'est pas possible.

À ce jour, le système a été installé dans sept communautés nordiques, dont plus récemment à Churchill au Manitoba, où la production dépasse de loin les attentes de la population.

La chose a été rendue possible par un entrepreneur local et grâce en partie à l'encadrement professionnel de l'équipe d'Investir Ottawa. Je tiens à féliciter Corey pour cette réalisation très impressionnante.

Investir Ottawa a beaucoup d'autres histoires à succès à son actif.

Depuis que nous avons mis sur pied Investir Ottawa en 2012, l'équipe a stimulé la création de plus de 5 500 emplois localement.

Investir Ottawa a également dirigé plus de 100 missions à l'étranger qui ont aidé 600 entreprises locales à développer leurs activités sur les marchés mondiaux.

L'équipe a également aidé 25 sociétés internationales à s'établir ou à accroître leur part du marché à Ottawa.

Dans sa quête d'aider les entrepreneurs locaux à lancer et faire prospérer leur entreprise, Investir Ottawa travaille annuellement avec quelque 350 jeunes pousses dont plus de trente se retrouvent chaque année dans le programme d'accélération du Centre d'innovation aux cours Bayview.

La Maison des sports au Centre RA, dont l'ouverture officielle a eu lieu le 18 janvier dernier, est une autre initiative qui stimule la collaboration communautaire.

Elle a été créée par la Ville d'Ottawa et Tourisme Ottawa dans le but de réunir sous un même toit des organisations sportives importantes sur le plan économique et qui aident à attirer à Ottawa des compétitions nationales et internationales.

En étant l'hôte d'évènements d'envergure, en stimulant le tourisme et en attirant des talents à Ottawa, il va de soi qu'une industrie des sports florissante renforce notre économie.

Je me réjouis de la décision de la Ville d'Ottawa d'appuyer ce projet financièrement, ce qui a permis à Tourisme Ottawa et au Centre RA de le concrétiser.

La Maison des sports nous aidera à maintenir notre avantage concurrentiel sur d'autres villes et elle appuiera Tourisme Ottawa dans ses efforts pour obtenir des évènements sportifs majeurs.

Je tiens à remercier le conseiller Mitic, notre commissaire aux sports, qui a appuyé dès le début cette initiative.

La nouvelle Galerie d'art d'Ottawa, qui est trois fois plus grande que l'ancienne, a accueilli ses premiers locataires au début de janvier.

Je suis heureux d'annoncer que l'ouverture officielle de la Galerie d'arts d'Ottawa aura lieu le 28 avril.

Et plus tard cette année, plusieurs groupes culturels pourront enfin aménager dans leurs nouveaux locaux de la Cour des arts.

Celle-ci comprend un nouveau théâtre de type boîte noire, réalisé en partenariat avec l'Université d'Ottawa.

Ce réaménagement, de plus de 100 millions de dollars, est un investissement durable dans les arts et la culture. Le théâtre deviendra, pour de nombreuses décennies à venir, le carrefour de la communauté artistique d'Ottawa.

Et ce n'est qu'un aspect des progrès réalisés pour la communauté artistique cette année.

Le versement reconduit en 2018 de 150 000 dollars au Fonds d'impulsion des arts permet à des organisations artistiques et culturelles de travailler ensemble à mettre au point une stratégie qui définira le secteur culturel d'Ottawa pour des années à venir.

Le réaménagement des plaines LeBreton est aussi un grand projet à venir.

Je suis impatient de travailler avec tous nos partenaires dans les prochaines années pour faire de ce site insuffisamment développé du centre-ville d'Ottawa un de ses points d'attrait.

Je suis heureux que, jeudi dernier, une étape importante a été franchie lorsque Rendez-vous LeBreton et la CCN ont conclu une entente de principe pour aller de l'avant avec le réaménagement du site.

Ce fut une année bien remplie pour la région de la capitale nationale.

Et pendant que les célébrations se déroulaient à travers la ville, les membres du Conseil municipal prenaient d'importantes décisions et faisaient avancer les dossiers pour le compte de nos résidents, ici à l'hôtel de ville.

Notre Comité de l'urbanisme, présidé de façon très compétente par la conseillère Harder, compte plusieurs réalisations dignes de mention.

L'an dernier, le comité a étudié 107 demandes d'aménagement qui exigeaient de modifier soit le Règlement de zonage soit le Plan officiel de la Ville.

Les demandes portent souvent sur des projets d'envergure qui nous permettront d'offrir à nos résidents un nombre suffisant d'options pour se loger et ainsi de maintenir le coût de la vie à un niveau abordable.

En 2017, le Conseil a approuvé un vaste éventail de projets d'aménagement résidentiel : des aménagements intercalaires, des lotissements et tout ce qui se trouve entre les deux.

Nous avons approuvé plusieurs tours de copropriétés à proximité des stations de l'O-Train, réalisant ainsi notre objectif d'intensifier les aménagements axés sur le transport en commun.

Par exemple, la tour de 22 étages, construite au 1960, rue Scott, offrira 149 logements à proximité de la station de transport en commun Westboro.

Rue Preston, dans le quartier de la conseillère McKenney, nous avons approuvé la construction à proximité de la station Carling et de la station prévue sur l'avenue Gladstone d'une tour de 25 étages comptant 175 logements.

Cette tour se trouve dans le voisinage du nouvel emplacement de l'Hôpital Civic, un des plus grands projets de l'histoire de notre ville, qui se trouvera dans le quartier du conseiller Brockington et changera l'avenir des soins de santé dans notre ville.

Nous avons également approuvé le réaménagement de deux secteurs urbains où se trouvent actuellement les centres commerciaux Westgate et Elmvale.

Ces deux centres commerciaux sont sur le point d'atteindre la fin de leur cycle de vie, ce qui nous donne la possibilité de réaménager les secteurs dans l'optique d'aménagements axés sur le transport en commun et d'espaces publics mieux planifiés.

Le Comité de l'urbanisme a également pavé la voie à l'approbation par le Conseil municipal d'un certain nombre de nouveaux lotissements résidentiels dans différentes parties de la ville :

- Deux dans Stittsville dans le secteur ouest;
- Deux dans Barrhaven et Findlay Creek dans le sud;
- et à Avalon Ouest dans le secteur est de la ville.

Le comité a aussi consacré de nombreuses heures à concevoir des stratégies de revitalisation pour des quartiers où les besoins sont grands, comme dans Heatherington et Vanier Sud-Overbrook.

Ces stratégies s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « Construire de meilleurs quartiers revitalisés ». Des plans détaillés ont été adoptés pour les deux quartiers concernés.

Malgré une année chargée en matière d'urbanisme, je suis fier de rapporter qu'il n'y a eu, en 2017, que six contestations devant la CAMO impliquant la Ville d'Ottawa; une baisse par rapport à 19 en 2015.

C'est une diminution de près de 68 pour cent sur deux ans qui illustre bien la collaboration qu'entretient la Ville avec les résidents, les demandeurs et les organismes communautaires en matière de projets d'aménagement.

Je veux féliciter et remercier la conseillère Harder pour son leadership sur ce front. Elle devrait être très fière de ces accomplissements.

Je tiens aussi à mentionner que les projets étudiés par le Comité de l'urbanisme jouent un rôle important pour stimuler notre économie puisqu'ils soutiennent les milliers d'emplois bien rémunérés du secteur de la construction.

Les employeurs poursuivent effectivement leur essor dans notre région. Un rapport récent de CBRE Real Estate Brokerage indique que le taux d'inoccupation des locaux industriels dans Ottawa se situe présentement à 4,6 pour cent.

Il s'agit du dixième semestre consécutif où le taux d'inoccupation régresse dans notre ville. C'est le taux le plus bas depuis 2006; ce qui fait en sorte que le secteur cherche à augmenter sa capacité pour satisfaire aux besoins.

Et le secteur résidentiel emboîte le pas : la construction de bâtiments à utilisation résidentielle était en hausse de 35 pour cent en 2017 par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, la Ville investit des sommes records dans des projets d'infrastructure publics, jouant ainsi un rôle crucial pour la création d'emplois dans notre ville.

Plus tard cette année, des étapes importantes seront franchies en vue de la construction de la Bibliothèque centrale à l'angle des rues Booth et Albert.

Grâce au leadership du conseiller Tim Tierney et au travail des membres du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, son équipe évalue présentement des propositions exceptionnelles soumises par quelques-uns des cabinets d'architecture les plus respectés au monde.

Cinq conceptions finalistes accéderont à la dernière étape du processus d'approvisionnement d'ici quelques mois, une fois le financement de partenariat bouclé.

Dans les prochains mois, l'équipe de la Bibliothèque publique d'Ottawa soumettra un rapport à son conseil d'administration et au Conseil municipal en vue de l'approbation du financement du projet.

Mais avant de parachever le budget de la nouvelle Bibliothèque centrale, il faudra d'abord savoir si notre partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada est approuvé et financé en conséquence par le gouvernement fédéral.

Le conseiller Thierney et moi-même avons eu une rencontre très constructive avec le ministre des Finances Bill Morneau pour discuter précisément de ce sujet.

J'ai hâte que ce projet de construction municipale soit mis en branle. Cette installation moderne sera située à proximité de la station Pimisi du TLR, ce qui en facilitera l'accès pour tous ses utilisateurs.

Et nous travaillerons avec la conseillère McKenney pour aménager des liens ultramodernes entre la bibliothèque et nos réseaux piétonniers et cyclables et ainsi mieux servir nos résidents.

Cette année, nous ajouterons 15 km à nos réseaux cyclables, ce qui nous aidera à atteindre, d'ici la fin de 2018, notre objectif de 72 nouveaux kilomètres d'infrastructures cyclables.

Au cours de ce mandat du Conseil, nous aurons investi 80 millions de dollars pour étendre nos infrastructures cyclables et piétonnières dans toutes les parties de la ville.

Ce sont des investissements historiques dans le cyclisme et les déplacements actifs, et je veux remercier le conseiller Egli pour son leadership et son engagement à améliorer les modes de transport actifs dans notre ville.

Nous savons que le vélo peut devenir un premier lien important pour les navetteurs qui souhaiteront utiliser notre nouveau réseau de TLR à sa mise en service plus tard cette année.

Ces investissements permettront par ailleurs d'accroître la sécurité des cyclistes qui empruntent nos routes.

Par exemple, une vérification récente de la sécurité routière des voies cyclables de l'avenue Laurier révélait que, dans l'ensemble, les voies cyclables séparées avaient eu pour effet de réduire de 50 pour cent les collisions avec des piétons, de 30 pour cent les collisions avec d'autres cyclistes et de 10 pour cent les incidents avec des véhicules motorisés.

Je suis heureux de voir que les travaux de construction de la passerelle piétonnière et cyclable du canal Rideau qui reliera l'avenue Fifth et la rue Clegg sont commencés.

Cette installation sera fort utile pour améliorer l'accès aux circuits à destination et en provenance du parc Lansdowne pour les résidents du Viel-Ottawa Est et de la rue Main.

Ce projet de 21 millions de dollars illustre à merveille ce qu'on peut accomplir quand les trois ordres de gouvernement travaillent de concert au financement de grands projets d'infrastructures.

Je veux remercier les ministres Catherine McKenna et Yasir Naqvi d'avoir contribué à ce projet emballant qui profitera aux résidents d'Ottawa Centre.

Notre projet de train léger sur rail est un autre bel exemple de collaboration.

En effet, grâce à la participation des trois ordres de gouvernement, non seulement l'Étape 1 du TLR entrera-t-elle en service plus tard cette année, mais nous avons déjà obtenu le financement pour réaliser l'Étape 2 de ce projet d'édification municipale.

Parce que le Conseil a toujours soutenu la Ligne de la Confédération et l'Étape 2 du TLR, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial n'ont pas hésité à investir dans l'avenir du transport en commun à Ottawa.

Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir le premier ministre Justin Trudeau à notre usine d'assemblage de la cour Belfast en juin dernier, où il a annoncé la contribution fédérale de 1,16 milliard de dollars au financement de l'Étape 2 du TLR.

Ce projet est non seulement le plus transformateur pour notre ville depuis la construction du canal Rideau, mais il est le plus important sur le plan environnemental de l'histoire d'Ottawa.

Une fois les Étapes 1 et 2 du TLR complètement déployées, d'ici 2048, les émissions de gaz à effet de serre diminueront de plus de 200 000 tonnes annuellement.

Cet investissement contribuera à la croissance urbaine durable de notre ville et assurera un avenir plus sain à de nombreux résidents.

Je tiens également à remercier les conseillers Taylor, Wilkinson, Hubley, Qadri et El-Chantiry ainsi que les présidents Blair et Egli pour leurs efforts afin d'obtenir les 3 millions de dollars nécessaires au financement de l'évaluation environnementale du tracé du TLR de Bayshore à Kanata, une étude qui est en cours cette année.

Grâce aux efforts de la députée de Kanata-Carleton, Mme Karen McCrimmon, le coût de cette évaluation environnementale sera partagé avec le gouvernement fédéral.

Cette année, nous commencerons enfin à voir les retombées de ces investissements.

La transformation du transport en commun à Ottawa nous tiendra très occupés cette année, mais nous poursuivons néanmoins nos efforts de planification pour l'avenir.

C'est ainsi que dans un peu plus d'une semaine, le maire Pedneaud-Jobin et moi-même participerons à notre première rencontre du Groupe de travail conjoint sur le transport qui se tiendra ici à l'hôtel de ville.

Je suis impatient de travailler avec le maire Pedneaud-Jobin et avec mes collègues, les présidents Blais et Egli, pour voir comment nos deux villes peuvent intégrer plus efficacement leurs réseaux de transport en commun respectifs et les grands projets de transport.

Mais bâtir notre ville n'est pas une stricte question de constructions neuves. Il s'agit aussi de la préservation et de la protection de notre patrimoine et de ce qui fait d'Ottawa un endroit merveilleux pour vivre.

À cet égard, je suis fier du travail que nous avons accompli, les conseillers Harder, Nussbaum et moi-même, au cours de l'année en collaboration avec le groupe de travail sur les questions d'ordre patrimonial.

Ce groupe de travail a tenu des réunions afin d'examiner l'évolution d'importants dossiers patrimoniaux et d'aider le Conseil à établir des priorités et les prochaines étapes.

Plus tard cette année, conseillés par le groupe de travail, des employés municipaux proposeront au Conseil des mesures incitatives visant à prévenir les démolitions en raison de négligence, à améliorer et moderniser le programme actuel de subventions patrimoniales, à simplifier les procédures et enfin, à réduire les lourdeurs administratives.

Les efforts de conservation de la Ville ne se limitent pas aux bâtiments. Nous cherchons également à préserver le patrimoine naturel de notre ville et à protéger l'environnement.

Grâce aux efforts du conseiller Qadri, la Ville utilisait récemment 1,5 million de dollars du Fonds pour l'acquisition de terres écologiquement vulnérables afin de protéger quelque cinq hectares du secteur boisé du chemin Shea, un espace vert très populaire auprès des résidents.

Notre Comité de l'environnement et de la protection climatique, sous la gouverne du conseiller Chernushenko, consacre beaucoup de temps et met beaucoup d'efforts à réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone de la Ville dans notre lutte contre les changements climatiques.

Outre nos investissements dans les Étapes 1 et 2 du TLR, dans de nouveaux autobus pour notre réseau de transport en commun et dans nos réseaux cyclables, nous

investirons plus que jamais pour assurer la croissance durable de la ville et protéger notre environnement.

La Ville a travaillé en collaboration avec plus de 80 partenaires communautaires, notamment avec Hydro Ottawa, Enbridge, Écologie Ottawa, le Musée des sciences et de la technologie et la Chambre de commerce d'Ottawa, afin de mettre au point Évolution énergétique, un plan pour transformer Ottawa en une ville phare alimentée par de l'énergie propre.

Dans le budget 2018, le Conseil a accepté d'investir deux millions de dollars dans Évolution énergétique et dans nos projets environnementaux, qui incluent des mesures de conservation énergétique, d'autres pour rendre plus écologique notre parc de véhicules, et d'autres pour encourager l'utilisation d'énergies renouvelables à Ottawa.

Et je veux réitérer que ces décisions favorables à l'économie d'énergie ne sont pas seulement bénéfiques pour l'environnement; elles sont également avantageuses financièrement et entraînent des économies à long terme pour les contribuables.

À titre d'exemple, la conversion récente de nos 58 000 lampadaires à la technologie DEL générera des économies de 6 millions de dollars annuellement.

C'est bon pour l'environnement et ça vaut le coût pour nos contribuables.

Nos résidents bénéficient d'une eau potable dont la qualité et la salubrité sont incomparables.

Pour une cinquième année consécutive, le système d'approvisionnement en eau potable d'Ottawa a obtenu une note parfaite de 100 pour cent.

En plus, nous avons adopté de nouvelles mesures qui ont pour effet de réduire le nombre d'interruptions de service d'eau en raison de bris d'une conduite d'eau principale.

Ce sont des réalisations notables, car l'approvisionnement en eau potable est un de nos services de base les plus importants

Nous voulons également améliorer la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais.

À cet effet, je suis heureux de constater que la construction du tunnel de stockage des égouts unitaires est bien amorcée.

Ce projet nous permettra de protéger l'environnement et d'améliorer l'accès à nos plages et le plaisir de les fréquenter, et il permettra à nos résidents de pratiquer en toute sécurité des activités comme le canoë et la pêche en aval.

À ce propos, je veux souligner les efforts soutenus du maire suppléant Bob Monette qui a travaillé d'arrache-pied au cours des deux dernières années avec le club de canoë de l'île Petrie à la recherche d'un entrepôt mieux adapté à ses besoins sur l'île.

Et comme vous le savez, c'est le conseiller Monette qui a lancé le Plan d'action de la rivière des Outaouais, lequel sera parachevé et opérationnel dans le prochain mandat du Conseil.

Grâce à son travail, des centaines d'enfants et de familles pourront profiter des beautés de la rivière des Outaouais et découvrir les magnifiques terres humides de l'île Petrie et de ce secteur de la rivière.

Bon nombre des systèmes qui nous permettent d'économiser de l'énergie sont activés par des solutions de ville intelligente.

C'est pourquoi nous avons adopté notre stratégie de Ville intelligente 2.0 en novembre dernier. Cette stratégie nous donne un aperçu global des façons d'améliorer nos systèmes afin d'économiser sur les coûts et de mieux servir nos résidents.

Et je veux remercier nos trois parrains : les conseillers Hubley et Tierney et la conseillère Harder pour leur engagement à mettre en œuvre cette initiative.

La ville intelligente 2.0 s'articule autour de trois buts : une ville branchée, une économie intelligente et un gouvernement innovateur.

C'est une approche pour l'ensemble de la ville, qui vise à offrir ce qu'il y a de mieux à nos résidents en matière de connectivité et d'innovation.

Le programme de données ouvertes de la Ville a été lancé il y a plus de sept ans, faisant d'Ottawa un des précurseurs du mouvement des données ouvertes.

En 2017, la Ville en a poursuivi le développement en y ajoutant 15 ensembles de données à son catalogue, portant ainsi à 150 le nombre d'ensembles de données accessibles.

À titre d'exemple spécifique, la Ville a récemment émis une demande de propositions pour la fourniture d'une application mobile à l'échelle de la ville en 2018.

La première édition de cette application pour appareils Android et Apple permettra aux résidents de soumettre depuis leur téléphone des demandes de service en tous genres, par exemple, signaler un lampadaire endommagé ou un nid-de-poule, joindre des photos et suivre le cheminement de leurs demandes.

Ainsi, les clients auront accès aux services de la Ville depuis leur appareil mobile, peu importe l'heure et l'endroit.

Mettre l'accent sur l'innovation a également pour effet de propulser notre développement économique et nous permet de tirer parti du potentiel incroyable du carrefour technologique d'Ottawa.

En mars dernier, j'ai dirigé une mission à Queen's Park et, en compagnie de nos partenaires de la communauté technologique, des collèges et des universités, nous avons mis en valeur le potentiel d'Ottawa pour le développement des réseaux de la prochaine génération et des véhicules autonomes.

Jusqu'ici, nos démarches ont donné des résultats impressionnants.

En octobre, Ottawa est devenue la première ville canadienne à faire l'essai sur rue d'un véhicule autonome relié en direct à une infrastructure municipale. Je tiens à remercier la conseillère Wilkinson pour son appui à ce projet dans le parc industriel de Kanata-Nord.

Et si on peut se fier à une récente déclaration du PDG de Tesla, Elon Musk, on interdiera un jour aux humains de conduire, car apparemment nous sommes un trop grand danger pour nous-mêmes.

Un autre exemple de ce dont nous sommes capables est le projet que la conseillère Harder pilote depuis un an, à savoir la participation d'Ottawa à la supergrappe de l'agroalimentaire intelligent.

La petite mais puissante équipe de la conseillère Harder, composée d'employés de la Ville, d'Investir Ottawa et d'agences fédérales, a appris qu'Ottawa est en mesure de soutenir la révolution technologique en cours dans l'agroalimentaire.

Nous savons que la demande mondiale en aliments augmentera de 70 pour cent d'ici 2050.

Notre région, en raison de sa banque de talents, de ses quelque 2 000 fermes et de sa proximité du gouvernement fédéral, peut soutenir l'innovation intersectorielle dont l'industrie a besoin.

Les principaux défis qui se présentent à ce secteur sont de répondre aux besoins en matière de connectivité en milieu rural, d'analytique des métadonnées, de plates-formes ouvertes et de solutions autonomes tout en réduisant l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

L'équipe de la conseillère Harder a trouvé un endroit idéal pour le centre : la ferme expérimentale de 1 800 acres de la CCN dans la Ceinture de verdure, à l'angle de l'avenue Woodroffe et du chemin Hunt Club.

Un nombre grandissant de partenaires canadiens et d'ailleurs au monde manifestent énormément d'intérêt pour cet emplacement.

La CCN a récemment signé une lettre autorisant la Ville à procéder au premier essai sur piste d'un véhicule autonome à cet endroit, et ce premier pas attirera les investisseurs qu'il faut pour résoudre les problèmes de connectivité en milieu rural et de capacité 5G.

Je suis emballé par ce projet et les bénéfices qu'il laisse entrevoir pour notre économie locale.

Je remercie la conseillère Harper pour son engagement et la passion qu'elle voue à ce projet.

Parfois, ce sont les petites choses qui ont beaucoup de retombées dans nos communautés.

Ainsi, je tiens à saluer les efforts du conseiller Darouze pour améliorer la sécurité des résidents de son quartier en faisant remplacer les vieilles plaques destinées au 911 souvent rouillées.

Ces plaques sont plus qu'un moyen de trouver des adresses dans nos collectivités rurales. Elles permettent aussi à nos services d'urgence de trouver rapidement un lieu qui nécessite une intervention.

Lorsque les résidents lui ont fait part de leurs préoccupations, le conseiller Darouze s'est empressé d'obtenir les fonds nécessaires pour remplacer les plaques rouillées.

Cette mesure était importante sur le plan de la sécurité publique et je veux remercier le conseiller d'avoir entrepris ces démarches et rendu ce service aux résidents de son quartier.

En 2018, j'aurai le plaisir de célébrer avec le conseiller Moffatt et les gens de son quartier un anniversaire marquant : le 200^e anniversaire du village de Richmond.

Pour marquer le coup, des festivités auront lieu tout au long de l'année, la grande fête étant prévue se dérouler la fin de semaine du 15 au 18 juin.

J'espère que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour célébrer ce grand moment de l'histoire de notre ville.

Certains résidents de nos secteurs ruraux ont été durement touchés le printemps dernier par la crue des eaux de la rivière des Outaouais, qui a atteint des niveaux que nous ne voyons qu'une fois par siècle.

Les inondations ont duré pendant des semaines et exigé l'intervention soutenue de nos équipes d'urgence et de milliers de bénévoles.

Grâce au leadership des conseillers El-Chantiry, Blais et Taylor, notre collectivité s'est serré les coudes plus que jamais afin d'aider les familles dans le besoin.

Que ce soit pour remplir des sacs de sable ou participer au ravitaillement, les résidents se sont retroussé les manches et ont aidé leurs voisins dont les maisons étaient menacées par l'inondation monstre.

Je tiens à remercier le personnel de la Ville et les employés des services d'urgence de première ligne, qui ont coordonné les interventions au cours de cette catastrophe naturelle, et les milliers de résidents qui ont offert leur aide à nos concitoyens.

Je suis heureux d'annoncer qu'en reconnaissance des efforts de toutes ces personnes, et en collaboration avec les conseillers El-Chantiry, Blais et Taylor, la Ville tiendra plus tard cette année un rassemblement communautaire pour souligner le premier anniversaire de ces événements et exprimer ses sincères remerciements aux bénévoles.

De tels efforts communautaires doivent s'appuyer sur de nombreux services municipaux, et nous devons faire les bons investissements pour être en mesure d'aider nos résidents lorsqu'ils sont éprouvés de la sorte.

Je suis fier de notre décision de continuer d'investir davantage dans nos services de base.

Bien qu'Ottawa demeure l'une des villes les plus sûres du Canada, nous avons récemment observé une augmentation des agressions à main armée, et nous devons faire davantage pour assurer la sécurité des citoyens dans les rues de la ville.

Ainsi, je suis heureux de notre engagement à renforcer la sécurité publique. En 2018, nous embaucherons 25 autres agents de police, ce qui donne au total 75 nouveaux policiers durant le présent mandat du Conseil.

Les femmes et les hommes qui font partie des services de l'ordre et des services d'intervention d'urgence jouent un rôle crucial dans la vie des résidents, assurant la sécurité des enfants et des familles.

À la lumière des récentes fusillades dans notre ville, j'ai convoqué une rencontre vendredi dernier, à laquelle participaient les conseillers El-Chantiry et Qadri et les conseillères Deans et Harder, afin d'être informé sur les mesures que prend la Ville pour s'attaquer au problème.

Le chef Bordeleau en a profité pour nous assurer que ses policiers travaillaient activement à contrer le problème des armes à feu et des bandes de rue. Nous savons qu'ils ne ménagent aucun effort.

Durant les prochains mois, nous surveillerons la situation de près pour nous assurer que la police dispose des ressources suffisantes pour combattre la violence qui touche notre collectivité.

Au cours des dernières années, les municipalités et les ordres de gouvernement supérieurs ont eu des échanges afin de déterminer la meilleure façon de coordonner leurs efforts pour réduire le nombre de surdoses mortelles au Canada et notamment à Ottawa.

Chose certaine, il faut que les choses changent véritablement et, pour cela, nous devons élaborer de concert avec nos partenaires communautaires une stratégie d'intervention souple, articulée autour de la promotion de la santé mentale, de la prévention de la toxicomanie et de services communautaires de désintoxication et de traitement pour ceux qui veulent et peuvent en bénéficier.

Je crois fermement en une approche globale et multifacette pour s'attaquer à cette crise et je crois à l'intervention de nombreux partenaires pour atteindre nos populations vulnérables et rencontrer les gens là où la vie les a menés.

Cette approche globale repose sur des services de soutien aux parents et d'intervention précoce auprès des enfants; des ressources en santé mentale pour renforcer la résilience; du matériel et de la formation à l'intention des premiers intervenants et des travailleurs de première ligne; des services communautaires de désintoxication et de traitement pour ceux qui cherchent de l'aide; des services de réduction des méfaits pour

ceux qui en ont besoin; des logements sûrs et adéquats pour les personnes qui ont du mal à s'en sortir.

Si nous continuons de collaborer avec nos nombreux partenaires, je crois que nous verrons des changements importants.

Je remercie le conseiller Qadri et le Conseil de santé pour leur leadership et leur bonne gestion de ce dossier complexe.

Nos efforts à ce jour ont beaucoup fait pour réduire le nombre de surdoses à Ottawa, mais j'estime que nous pouvons faire plus pour aider nos résidents les plus vulnérables à se remettre sur pied.

J'ai toujours cru qu'il fallait offrir plus d'options pour le traitement des dépendances afin que nos résidents qui en ont besoin puissent retrouver un mode de vie sain.

C'est pourquoi, plus tard aujourd'hui, je soumettrai à l'examen du Conseil un avis de motion visant à encourager la Province à augmenter le nombre de lits dans les centres de désintoxication et de traitement dans notre région.

En 2018, nos agents de police pourraient faire face à de nouveaux défis et à des pressions budgétaires additionnelles en raison de la légalisation de la marijuana et de la mise en œuvre et de l'application de la nouvelle loi.

Comme leurs nouvelles tâches découlent de politiques fédérales et provinciales, je crois qu'il incombe à ces ordres de gouvernement d'en financer les répercussions sur nos municipalités, d'autant que la vente du cannabis leur rapportera beaucoup sous forme de taxes.

Le Service de police d'Ottawa en ressentira le plus l'impact, mais les Services des règlements municipaux, le Service des incendies et Santé publique Ottawa verront aussi leur tâche s'alourdir.

Le personnel de la Ville estime que la mise en œuvre et l'application de la loi légalisant le cannabis coûteront environ 8 millions de dollars à la Ville.

À ce propos, j'ai récemment écrit à la première ministre Wynne et au ministre des Finances Charles Sousa pour leur indiquer les pressions budgétaires à prévoir et leur demander de nous aider à y faire face.

À la suite d'une récente réunion des ministres fédéraux et provinciaux, il a été déterminé que les provinces conserveraient 70 pour cent des taxes perçues. Nous

croyons qu'une partie de ces recettes devrait servir à aider les municipalités à assumer leurs responsabilités.

J'ai espoir que le gouvernement de l'Ontario reconnaisse qu'effectivement cette nouvelle responsabilité nous est transférée et que, cela étant, on nous accordera le financement nécessaire pour faire face au défi qui nous attend.

Sur un autre sujet, je profite de l'occasion pour souligner le travail et l'intervention rapide du gouvernement de l'Ontario et de son procureur général Yasir Navqi l'an dernier pour protéger les femmes ayant recours à l'avortement dans notre ville.

Après avoir reçu la lettre que la conseillère McKenney et moi lui avons adressée pour soulever notre inquiétude face à l'intimidation exercée par des manifestants et l'absence de zones sécurisées autour des cliniques d'avortement, le ministre Naqvi a déposé sans délai un projet de loi visant à sécuriser l'accès à ces lieux.

La nouvelle loi entrera en vigueur demain et interdira aux protestataires de s'approcher à moins de 50 à 150 mètres d'un établissement offrant des services d'avortement.

Les femmes en quête d'aide médicale ne devraient pas se faire cracher dessus ni chahuter en allant consulter.

Outre les forces de l'ordre, la technologie peut faire beaucoup pour améliorer la sécurité dans notre ville.

À la dernière élection, je me suis engagé à faire installer 20 nouveaux appareils photo reliés aux feux rouges au cours du présent mandat.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons réussi à en faire installer quatorze et que l'on procède actuellement l'installation des six autres qui seront fonctionnels d'ici l'automne prochain.

Les appareils photo reliés aux feux rouges installés aux intersections névralgiques ont permis de réduire de plus de 50 pour cent le nombre de collisions latérales en angle droit et de 43 pour cent le nombre de blessures.

En plus de dissuader les automobilistes de griller les feux rouges, ces appareils se révèlent une importante source de revenus; ils ont rapporté quelque 5,1 millions de dollars à la Ville en 2017.

Je proposerai que le futur Conseil alloue la totalité de ces revenus au Service de police et au Programme d'amélioration de la sécurité des routes.

Cette mesure libérera des ressources qui pourront être affectées à des questions plus urgentes, comme le travail de l'Unité des armes à feu et des bandes de rue.

Depuis le début du présent mandat du Conseil, nous avons aussi contribué au progrès social de nos résidents. Le logement abordable, les services de transport en commun abordables et le transport actif ont tous enregistré du progrès et ils font tous de notre ville un endroit plus abordable et plus agréable où vivre.

L'an dernier, grâce au soutien financier des trois ordres de gouvernement, Ottawa s'est doté de trois nouveaux établissements de logements abordables et de logements en milieu de soutien, soit environ 200 lits.

Nous avons aussi reçu 30 millions de dollars du programme provincial Logements pour de bon, un montant qui nous permettra de développer notre programme Logement d'abord et de venir en aide aux résidents habitant des logements de transition ou des logements en milieu de soutien.

La partie « immobilisations » servira à la construction, à la rénovation ou à l'acquisition de quelque 150 logements en milieu de soutien à Ottawa, une mesure attendue depuis longtemps à cet égard.

De plus, grâce à la Stratégie nationale en matière de logement annoncée par le gouvernement fédéral en novembre dernier, nous aurons accès à des fonds fédéraux et provinciaux et pourrons faire d'autres grands progrès dans ce domaine au cours des prochaines années.

Je suis enthousiaste à l'idée de poursuivre le travail avec tous les partenaires et organismes du secteur du logement afin d'offrir à nos résidents les plus vulnérables une vie meilleure et plus stable à Ottawa.

Je remercie le conseiller Taylor, représentant du Conseil en matière de logement et d'itinérance, la conseillère Diane Deans, présidente du Comité des services communautaires et de protection, ainsi que le personnel de la Ville et celui de Logement communautaire d'Ottawa pour leur travail et leur leadership dans la gestion de ce dossier complexe et exigeant.

Lors d'une future rencontre du Comité des services communautaires et de protection, nous reverrons le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, et je me réjouis à l'idée d'avoir cette discussion importante avec la communauté.

Le logement est une nécessité de la vie, et tout le monde devrait avoir droit à un toit.

C'est un sujet qui préoccupe tout le monde. À preuve, deux élèves qui s'appellent Hammad et Zmarak et qui fréquentent l'école secondaire Sir-Wilfrid-Laurier dans le quartier du conseiller Monette m'ont récemment écrit pour soulever la question.

En faisant une recherche dans le cadre de leur cours d'éducation civique, ils ont été consternés d'apprendre que 140 des 770 anciens combattants sans-abri du Canada vivaient ici, à Ottawa.

Ils m'ont dit avec conviction « Nous devons changer cela! »

Ces deux élèves du secondaire étaient conscients des sacrifices que ces hommes et ces femmes des forces armées ont faits pour défendre notre pays et ils voulaient trouver une façon de les aider.

Ils m'ont demandé d'attirer l'attention sur le sort de ces personnes en soulevant la question dans un discours important, et je suis heureux de pouvoir leur rendre ce service aujourd'hui.

De plus, après avoir réfléchi à la question et à l'importance de la présence du ministère de la Défense dans notre ville, j'ai demandé au conseiller Mitic de faire office du tout premier représentant de la Ville pour les anciens combattants et les affaires militaires.

Notre ville compte 23 000 militaires en service actif et plus de 53 000 anciens combattants et leurs familles. Je crois qu'il est plus important que jamais de nous assurer que cette communauté reçoit de la Ville l'aide dont elle a besoin.

Le mandat du conseiller Mitic consistera à consolider nos relations importantes avec nos militaires et combattants d'Ottawa, de participer à leurs activités et d'assister à leurs rencontres afin de connaître leurs préoccupations et aussi, de porter leur cause à l'hôtel de ville.

Je remercie le conseiller Mitic d'avoir accepté cet important mandat. Je sais qu'il se dévouera à la cause et ne décevra pas cette communauté qui lui est toujours très chère.

Nous avons également réussi à améliorer la situation des résidents qui n'étaient pas admissibles aux différents programmes d'aide offerts par OC Transpo.

L'an dernier, nous avons lancé l'EquiPass, un laissez-passer mensuel pour les résidents à faible revenu. En 2018, grâce au leadership du président de la Commission

du transport en commun Stephen Blais, nous avons étendu ce service et lancé le titre EquiTarif pour trajet simple à 50 pour cent de rabais.

Nous investissons en tout 3,5 millions de dollars dans ces programmes afin de rendre les services de transport en commun plus abordables et plus accessibles pour nos résidents à faible revenu.

Cette nouvelle mesure nous permet de bâtir le type de ville que nous voulons tous – une ville qui aide ses résidents dans le besoin à profiter du transport en commun de façon plus abordable.

Ce mois-ci, 3 100 résidents à faible revenu ont profité de leur abonnement mensuel à l'EquiPass.

Au total, 6 800 résidents admissibles se sont abonnés à l'EquiPass et plusieurs centaines ont profité de l'EquiTarif pour un trajet simple au cours des premières semaines de janvier.

Et je suis fier de tout ce que nous avons accompli à l'hôtel de ville grâce à la période sans précédent de huit années de paix syndicale.

Cette période de collaboration avec nos 17 000 employés et leurs syndicats n'est pas peu dire, et je tiens à remercier notre personnel et nos leaders syndicaux pour leur engagement envers un dialogue ouvert.

Aidés en cela par notre personnel dévoué, sous le leadership de notre directeur municipal Steve Kanellakos, nous rendons notre ville plus abordable et plus accueillante pour tous ses résidents, y compris les nouveaux arrivants chez nous.

À l'automne 2016, la Ville et ses partenaires ont piloté avec succès la campagne Unis pour les réfugiés, qui a véritablement rallié notre collectivité dans un élan de compassion et d'humanité.

Nous avons organisé, notamment, un forum portant sur l'accueil des réfugiés syriens qui a attiré à l'hôtel de ville plus de 1 000 résidents désireux de savoir comment aider.

Dans la foulée de ces activités, l'an dernier, notre population a ouvert les bras à plus de 2 100 Syriens dans le besoin – des familles et des enfants qui ont fui leur pays et une guerre brutale.

Nous avons aussi recueilli 1 million de dollars pour aider ces gens à se réinstaller.

Je suis très heureux de pouvoir dire que la communauté syrienne a trouvé à Ottawa un nouveau chez-soi et, comme je le constate souvent aux activités communautaires, qu'elle enrichit la ville de sa culture.

J'en profite pour souligner l'excellent travail du conseiller Qaqish de concert avec nos partenaires des services sociaux et de la communauté syrienne pour faciliter la réinstallation des réfugiés.

Je suis heureux aussi du soutien fourni à la communauté somalienne pour la tenue de son tout premier festival de la culture somalienne, ici même, à l'hôtel de ville. L'événement a été un franc succès, et sera répété en juillet 2018.

Ces activités ont fait de l'hôtel de ville une destination pour les résidents.

L'an dernier, il s'est tenu 363 activités communautaires à l'hôtel de ville, soit une augmentation de plus de 50 pour cent par rapport à 2013, qui s'explique par le fait que les organismes communautaires sont plus nombreux à considérer l'hôtel de ville pour leurs réunions et fêtes.

La galerie Barbara-Ann-Scott a accueilli plus de 17 000 visiteurs cette année, et 27 000 personnes se sont arrêtées pour regarder les chaînes de fonction de nos anciennes municipalités.

Nous avons aussi deux superbes galeries d'art et le Temple de la renommée du sport d'Ottawa.

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, j'accueillerai plus de 300 femmes leaders dans notre communauté pour un petit-déjeuner à l'hôtel de ville.

Nous aurons l'occasion de marquer une toute première dans le monde diplomatique à Ottawa, alors que les représentants de la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et des États-Unis sont toutes des femmes, et elle s'adresseront à la foule lors de cet événement spécial auquel j'ai bien hâte.

Nous avons également eu l'occasion de présenter les hommages à nos résidents les plus exemplaires et aux personnes qui ont changé le visage de notre ville.

Les récipiendaires de la clé de la Ville ont maintenant un mur bien à eux, auquel nous avons ajouté l'an dernier les noms de six citoyens et institutions illustres.

Cette année, il me fait plaisir d'annoncer que je présenterai la clé de la Ville à Peter Herrndorf, l'extraordinaire PDG du CNA, à son excellence le très honorable David

Johnston et son épouse Sharon Johnston, ainsi qu'à Mme Hélène Campbell, l'une des plus infatigables promotrices du don d'organes du Canada.

L'Hôtel de ville se montre aussi plus ouvert et plus responsable que jamais en invitant les résidents à participer aux débats qui façonnent notre ville et aux réunions des comités.

La Commission du transport en commun compte désormais quatre commissaires citoyens, des assidus du transport en commun, pour éclairer ses délibérations.

Le Conseil de santé et le Sous-comité du patrimoine bâti comptent également désormais des membres citoyens avec droit de vote.

Par ailleurs, je suis fier de pouvoir dire que l'actuel Conseil a tenu moins de réunions à huis clos que les précédents.

Le Concours maire d'un jour, qui se déroulera cette année du 2 au 28 février, est une autre façon que j'ai trouvée pour ouvrir l'Hôtel de ville à la population.

Organisé en collaboration avec le Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa, ce concours s'adresse aux élèves de la neuvième à la douzième année des écoles secondaires d'Ottawa.

Les élèves désireux de participer devront soumettre une vidéo YouTube de trois minutes ou un texte de mille mots décrivant leurs trois meilleures idées pour améliorer la ville d'Ottawa.

Deux concurrents seront sélectionnés et invités à se joindre à moi, à l'hôtel de ville, pour vivre une journée dans la vie du maire d'Ottawa.

Je crois sincèrement que c'est présentement le meilleur moment pour vivre à Ottawa.

De fait, notre qualité de vie fait l'envie de bien des villes du monde.

Un rapport publié l'automne dernier par la Deutsche Bank classe Ottawa au premier rang des villes canadiennes les plus agréables où vivre en fonction de huit critères tels le coût de la vie, les soins de santé, la sécurité, les temps de déplacement et la pollution.

En décembre, 3 300 nouveaux emplois nets ont été créés dans notre région par nos employeurs locaux, ce qui a fait baisser notre taux de chômage à 5,5 pour cent, le taux le plus bas depuis avril 2017.

Pour la deuxième année consécutive, le Money Sense Magazine a couronné Ottawa meilleur endroit où vivre au Canada. Pour expliquer ce choix à ses lecteurs, la revue déclare, et je cite : « Certaines villes détiennent tous les atouts, simplement. Et pour la deuxième année consécutive, c'est la ville d'Ottawa qui se classe première. »

Ottawa a mérité bon nombre de ces reconnaissances en maintenant le coût de la vie abordable pour ses résidents.

Cette abordabilité repose sur de nombreux facteurs, notamment des loyers et prix de maisons abordables, des emplois bien rémunérés, un faible taux d'inflation, mais la Ville doit aussi jouer son rôle pour assurer un faible taux d'imposition.

Je suis heureux de pouvoir affirmer que nous faisons notre possible pour maintenir les hausses de taxes à des niveaux faibles et prévisibles.

J'aimerais également remercier les conseillers Hubley et Cloutier pour leur travail acharné à titre de président et de vice-président du Comité de vérification et l'important travail de suivi qu'ils effectuent afin d'optimiser l'argent des contribuables.

Dans le budget de 2018, pour la cinquième année consécutive, nous avons annoncé une hausse des taxes foncières de seulement deux pour cent, un engagement que nous avons tous pris au cours de la première année du présent mandat.

J'estime que nous avons fait beaucoup de progrès et procédé aux bons investissements pour améliorer la vie de nos résidents.

Ottawa a un brillant avenir et je suis impatient de travailler avec tous les membres du Conseil municipal en 2018 pour progresser et persister sur cette lancée à laquelle nous avons tous et toutes contribué.

Mesdames et Messieurs – notre ville se porte très bien et son potentiel futur est illimité.

Comme l'a écrit Éléonor Roosevelt : « L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves. »

Que nos rêves galvanisent notre avenir pour une ville d'Ottawa encore meilleure.

Merci beaucoup.